This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

COLLECTION

DES

BIBLIOPHILES LYONNAIS.

70. b. 1.

Les éditions dont se compose la Collection des Bibliophiles lyonnais, ont été tirées au nombre de VINGT-CINQ EXEMPLAIRES seulement, tous sur grand papier vélin fort, dit *de Bristol.*

Tous les exemplaires sont numérotés et signés.

N° 11

M de la Caille

Montfalcon

Lyon. — Imp. NIGON, r. Chalamont, 5.

COLLECTION

DES

BIBLIOPHILES LYONNAIS

OU

RECUEIL

D'OUVRAGES SUR L'HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
DE LYON,

IMPRIMÉS POUR LA PREMIÈRE FOIS, OU RÉIMPRIMÉS D'APRÈS
DES ÉDITIONS D'UNE EXTRÊME RARETÉ,

Publié par J.-B. MONFALCON.

BIBLIOTHECA · BODLEIANA

LYON.

IMPRIMERIES DE L. PERRIN, DUMOULIN ET RONET,
NIGON, LÉPAGNEZ ET BAJAT.

1846.

COLLECTION

DES

BIBLIOPHILES LYONNAIS.

La première série de la Collection des Bibliophiles lyonnais se compose des sept volumes suivants :

TOME I. QUINCARNON (le sieur de). Les Antiquitez de la fondation de la métropole des Gaules, ou de l'Eglise de Lyon et de ses chapelles. *Lyon, Mathieu Liberal*, 1673, in-12.
La réimpression a été faite en fac-simile.

TOME II. PAR LE MÊME. La Fondation et les Antiquitez de la basilique collégiale, canonicale et curiale de S. Paul de Lyon. *Lyon* (sans date), in-12.

TOME III. BELLIÈVRE (Claude I). Lugdunum priscum; imprimé sur une copie authentique du manuscrit original

TOME IV. MÉLANGES sur l'histoire ancienne de Lyon. GABRIEL SYMÉONI. L'Origine e le antichità di Lione (manuscrit). — PETRUS L'ABBÉ, de Ortu Lugduni; de Situ Lugduni; de Itinere Annibalis; Tumulus Duorum Amantium. BACHET DE MÉZIRIAC (Claude-Gaspard). Remarques sur l'origine du mot Lugdunum. — PERNETTI (Jacques). Conjectures sur l'incendie de Lyon (manuscrit). — Pièces inédites relatives à l'inscription de Gaëte, gravée en l'honneur de Munatius Plancus.

TOME V. FACÉTIES LYONNAISES :
La Ville de Lyon en vers burlesques, première et deuxième journées. — Le Salamalec lyonnois, par La Monnoie. — Chansons lyonnaises. LAURÈS (Pierre). Supplément aux Lyonnois dignes de mémoire.

TOME VI. FORMULAIRE fort récréatif...., de Bredin; nouvelle édition avec un travail littéraire, par C. B.

TOME VII. LYON SOUTERRAIN, ou Observations archéologiques et géologiques faites dans cette ville, depuis 1794 jusqu'en 1836, par Joseph-François Artaud.

SOCIÉTÉ

DES

BIBLIOPHILES LYONNAIS.

Souscripteurs à la Collection (1er juillet 1846).

LE ROI.

MM. BERGERET.

BOISSIEU (Alphonse DE)

BOUÉ, curé d'Ainay.

BRÉGHOT DU LUT.

CAILHAVA.

CHANEL.

CHAPONAY (Henri DE).

COSTE.

FULCHIRON, pair de France.

LA ROCHE-LACARELLE (H. DE).

LA ROCHE-LACARELLE (S. DE).

MONFALCON (pour la Bibliothèque du Palais-des-Arts.)

MOREL.

PÉRICAUD (pour la Bibliothèque de la Ville).

PERRIN (Louis).

REYRE (Clément), premier adjoint à la Mairie.

RIEUSSEC (le Président).

ROUGNARD.

TERME, maire de Lyon, député du Rhône.

YÉMÉNIZ.

LES ANTIQVITEZ ET LA FONDATION DE LA METROPOLE DES GAVLES OU DE L'EGLISE DE LYON, ET DE SES CHAPELLES,

Avec les Epitaphes que le temps y a religieusement conservé.

Par le Sr de QVINCARNON
Ecuier, ancien Lieutenant de Cavalerie, et Commissaire de l'Artillerie.

A LYON,
Chez MATHIEV LIBERAL Imprimeur, ruë Merciere à la Bonne-Conduite.

M. DC. LXXIII.
Avec Approbation, et Permission.

Lyon, Imp. Nicon, rue Chalamout, 5.

Le sieur de Quincarnon, écuyer, ancien lieutenant de cavalerie et commissaire de l'artillerie, vivait dans la dernière moitié du dix-septième siècle; il était contemporain de Fénélon et de Bossuet, quoique l'originalité de son orthographe et de son style semblent le reporter à une époque où la langue française n'était pas encore formée. On ne sait absolument rien de sa vie; c'est en vain qu'on demanderait quelques renseignements à cet égard aux contemporains : le sieur de Quincarnon n'est cité nulle part. Colonia, toujours si prolixe quand il s'agit de l'histoire littéraire de Lyon, ne dit rien de la personne et des ouvrages de cet écrivain, qui paraît cependant avoir occupé un certain rang, si on en juge par les titres dont il accompagne son nom.

Le sieur de Quincarnon est l'auteur de deux petits volumes, depuis longtemps rares et recherchés, *sur les Antiquitez des églises de Saint-Jean et de Saint-Paul*. A peine quelques exemplaires de l'un et de l'autre se sont conservés jusqu'à nos jours. M. Brunet a dit qu'il n'existait qu'un seul exemplaire connu du livre sur les antiquités et la fondation de la métropole des Gaules, et qu'il appartenait à la riche bibliothèque de M. Coste ; c'est une erreur. Un autre exemplaire du même ouvrage s'est trouvé dans la bibliothèque de M. Artaud, léguée à l'Académie de Lyon, ainsi qu'une copie manuscrite

fort exacte du même volume. Une particularité remarquable des deux exemplaires, c'est que les derniers feuillets sont manuscrits dans l'un et dans l'autre. Un bibliophile distingué, M. de Laroche Lacarelle, croit qu'il en existe au moins deux autres, dont l'un est en Angleterre.

Mais l'ouvrage du sieur de Quincarnon n'en est pas moins d'une extrême rareté. Je l'ai fait réimprimer en *fac-simile*, page pour page, ligne pour ligne, sans le moindre changement, soit à l'orthographe, soit au style, et sans autres corrections que celles dont quelques fautes d'impression par trop évidentes ont été l'objet. Le P. Jacques Lelong ne paraît pas avoir connu le *Livre des Antiquitez de Saint-Jean;* il ne cite que l'autre.

J'avais demandé quelques notes sur les deux ouvrages à MM. Breghot et Péricaud; mais il en aurait fallu un nombre beaucoup trop considérable; elles auraient dépassé le texte en étendue, et nous avons dû y renoncer.

De Quincarnon eut de son mariage avec Noël de Sanson ou Sanxon (décédée le 15 juin 1642), Charlotte-Antoinette de Quincarnon, qui fut élue, en 1660, supérieure des religieuses de la Congrégation de N.-D., établie, en 1661, dans la ville de Joigny. Voyez Quincarnon, sur Saint-Paul, p. 83.

Lyon, 30 avril 1846.

J.-B. M.

LES ANTIQVITEZ ET LA FONDATION DE LA METROPOLE DES GAVLES ET DE SES CHAPELLES,

Avec les Epitaphes que le temps y a religieusement conservé.

N certain transport d'esprit et de pieté nous éleve, et ravit en abordant nos Temples, et regardant de prés les Images des Saints. *Alium animum fieri intrantibus Templum, Deorum-*

que simulacra ex vicinio cernentibus, dit Pythagore.

Sainte par son Sacre, venerable par son Patron, son Titulaire, et son Tutelaire, ces trois Eloges le regardent. Apostolique, ell'a donné des Gouverneurs Souverains, spirituels universels à l'Epouze de IESUS--CHRIST Auguste, nos Rois en sont les premiers Chanoines. Reverée à cause de ses Bienheureux, et doctes Primats. Illustre par ses Comtes Clers, et Laïques. Riche par les bienfaits des Souverains, des Nobles, et des personnes de Pieté. Magnifique par ses ornemens pretieux, servans aux Fêtes solamnelles. Visitée par le moyen de ses Sacrées Reliques, et autres raretés, qui appelent les devots, et les curieux. Eclatante par son superbe bâtiment, et par ses Chapelles. Enfin Renommée par la Psalmodie. Et le service qui s'y fait tout de memoire, et à livre cloz, assidu, regulier, et severe

à ressister au changement, et Religieuse à garder son antiquité *stupendam antiquitatem*, avec une exactitude si ponctuelle dans les moindres circonstances, que de temps immemorial l'on n'y brûle que de la cire jaune. Mais je veux reduire, tant de beaux titres aux trois qualités principales, que l'on reserve pour l'Eglise, la verité, la sainteté, et la majesté.

Les sentimens sont partagés si cette Basilique reconnuë Cathedrale depuis 8. Siecles par quelques-uns, par d'autres 7. et par Severt depuis 600. ou bien 624. ans fut sacrée au commencement sous le nom de celuy qui tient le milieu entre les Prophetes, et les Apôtres (S. Iean Baptiste le premier S. fait par le S. des SS. le premier Prophete fait par Iesus-Christ, et le premier Predicateur de l'Avent titulaire encore de l'Ami de l'Epoux, *Amicus sponsi*, et du seul nom de Trimegiste, ayant

esté Apôtre, Prophete, et Evangeliste) car la loy, et les Prophetes finirent et s'arrêterent à luy, et c'est ce qui a donné lieu à un Docteur de le qualifier le silance des Prophetes, *silentium Prophetarum.* Ou bien si on luy a imposé le nom du Disciple du peur amour S. Iean l'Evangeliste (dit le Soleil de l'Evangile par S. Denys) nay l'an du monde 4130. le 2. de la 195. Olympiade de Rome 754.

Charles du Fresne sieur de Cange en son traitté historique du Chef de S. Iean Baptiste.

Le Chef de celuy-là fut premierement trouvé en Ierusalem, ensuite à Constantinople, retrouvé apres à Emese, d'où il fut porté à Comanes, et encore à Constantinople, enfin apporté par les François dans Amiens apres la prise de Constantinople sous l'empire de Constantin V. dit Copronime le 15. Iuillet l'an de grâce 747. la relique de S. Iean d'Angely, et le Chef de S. Iean d'Edesse. Celle qui est a S. Sylvestre de Rome le P. Sirmond a creu que c'est

c'est le Chef de S. Iean Prêtre Martyr à Rome sous Iulien l'Apostat. Cette Eglise qui porte titre de Cardinal est un Monastere de Moniales Franciscaines où est aussi le Chef de la Bienheureuse Marguerite Colonna Religieuse au méme Convent, et voila la difficulté décidée entre ces 3. Villes chacune se pretendant depositaire de ce pretieux gage, ou du Chef de S. Iean Baptiste. L'un de ses doigts, et de ses cendres sont à N. D. Dupuy.

Le corps de l'Evangeliste est dans l'Isle de Pathmos, à present Palmoza, où il y a un Monastere de Calojeres Grecs, qui montrent la main d'un mort, duquel les ongles croissent comme s'il vivoit, et disent que c'est la main dont S. Iean écrivit l'Apocalypse, il fut si sçavant qu'au rapport de S. Iean Chrysostome les Anges méme aprirent de luy beaucoup de choses.

Bellonius l. 2. obser. c. 11.

Sur les differentes opinions duquel de ces deux Saints proposés est titulaire ce devot Temple, la tradition l'emportera pour le premier, et la grande solemnité que l'on y garde annuellement la veille, et le jour de sa Naissance, avec la Figure de marbre d'un beau relief élevée, et mise au vestibule (taillée par Pilon, l'Alcamene, ou le noble statuaire du dernier siecle) qui ont encore du respect, et s'interessent pour la voix publique.

Son Fondateur, et le temps de sa veritable Fondation nous sont cachés et incertains, il y en a qui ont avancé que les Primats, et le Chapitre l'ont fondée, et tirerent les materiaux des ruines du Temple d'Auguste.

Quelques-uns ont voulu nous persuader, que S. Potin premier Primat en a esté le Fondateur, et qu'en suite S. Estienne fut edifié, et établi pour le

Siege

Siege de la Hierarchie, d'où il fut porté dans S. Nisier dit alors des 48. Martyrs qui souffrirent à Aisnay, (ce qui a donné lieu à ces Religieux de croire que leur Eglise est titulaire de ces SS.) et long--temps apres la Primace fut remise dans S. Estienne, car S. Iean n'est qu'une Chapelle, où sur l'Autel n'est aucune Image, et la realité n'y repose : et Iean Roy de Bourgongne fit par succession de temps construire la basilique de S. Iean de la maniere qu'elle paroit et de l'autre côté de S. Estienne, sainte Croix pour étre la Curiale.

Marien, Pierchan, Champier, la Fauerge etc.

Cette Metropole fondée ou par S. Pothin ou par les premiers Primats ses successeurs aydés de Mrs les Capitulãs : ou par un Roy de Bourgongne dit Iean : ou par les Rois du méme cercle, et de Boheme.

Vne Bulle de Martin III. dit V. nommé auparavant Othon Colomne porte que les Rois de Bourgongne, et de Boheme la firent construire, mais il y à lieu de plûtôt croire qu'ils en furent les plus signalés bienfaiteurs, secondez long--temps apres par Iean de France Duc de Berry, et son frere Philippe

Exalté 1417. decedé l'an 1431.

Duc

Duc de Bourgogne, enfans de sa Majesté Iean I. ou II. du nom.

Celuy qui a voulu soûtenir que ce Roy de Bourgongne nommé Iean ayant fait toute la depense y crea un College composé d'un Doyen qualifié Duc, et de 12. Chanoines appellés Comtes, celuy-là à peu d'approbateurs : car Paradin dit que ce Roy Iean est imaginaire, et au sujet du titre de Comte, il estime qu'il est appuyé sur une transaction passée entre l'Archevéque Guichard 80. ou 85. Primat joint aux Capitulans d'une part, et Guigue Comte de Forest de l'autre l'an 1173. par laquelle l'on aprend que les premiers conterent à ce Prince 1100. Marcks d'argent pour les droits qu'ils pretendoit sur leur temporel, et pour d'autres places échangées avec que luy que l'on nommoit le Comté, et c'est ce qui a donné lieu aux Chanoines de prendre le

Sainte Mar. Seu.

le titre de Comtes : or à l'égard de preuves de Noblesse, ausquelles ils sont obligés, les constitutions anciennes, ou reglemens de ce corps n'en ayans esté communiquées au méme Auteur, il conjecture qu'elles ont commancé, et sont établies sur une Bulle du méme Pape, auquel écrivit une deuziéme lettre Charles VII. l'année 1425. touchant l'obligation aux aspirans dans cette Chambre de verifier de leur tige noble, suivant les actes Capitulaires.

Sous le méme Metropolitain (qui ne faisoit qu'une table avec que les Capitulans) decedé le 14. Iuin en 1179. Le Cloître de S. Iean fut commancé, et ceint de murailles, et aussi l'Eglise de la maniere qu'à present, ils tombent sous nôtre veuë, dont la construction laissoit de l'admiration, les formes étoient de marbre, enrichies de colomnes de jaspe, et de porphire avec des figures de l'histoire du

vieux

vieux Testament d'un relief, ne tenant au corps de la pierre, que par un certain endroit dont à peine l'on s'apercevoit, qui furent au siecle dernier abbatuës par les Singes de l'Eglise, ce sont les pretẽdus Reformez, un grand Crucifix presque tout d'argent, couvert de lames de méme metail, exposé sur la tribune fut brizé, et emporté par un Ministre 2. autres furent trainés par les ruës un 4. fondu et aussi un 5. dans S. Estienne tout d'argent.

Seu. sainte Mart.

Quelques--uns veulent asseurer qu'ayant esté bâtie avant S. Aride, ou Arige 40. ou 35. Primat en 617. et 624. elle fut erigée alors Metropole. Opinion correspondante à celle-cy.

Seu.

Cette Eglise étant renduë plus spatieuse vers l'an 600. ou 624. que celle de S. Estienne, les Chanoines quitterent ce titre pour prendre celuy de S. Iean, ils y fixerent leur Chapitre,

pitre, et fut reconnuë Cathe--drale.

Bede l'a tenu tres--ancienne qui vivoit l'an 850.

Il y en a qui retrogradent le commancement de cet Edifice au 4. ou 5. siecle, lequel ayant esté construit avant Charlemagne, et aprés ruiné par l'hostilité des Barbares Laidrad, Leydrad, Ledrad, ou Ledrade 51. ou 55. Archevéque vers l'an 799. l'un des plus doctes de son temps travailla à le reparer par l'ordre de cette sacrée Majesté, (au Testament de laquelle il signa en 810. ou 811.) et y faire bâtir un Cloître pour les Clercs, venant aprés à quitter la Mitre, et se retirant dans S. Medard de Soissons. Agobard son Coadjuteur occupa la place vacante, reputé aussi tres-sçavant, et encore qu'il aie erré dans la doctrine des Images, il passe neanmoins pour Saint. Il deceda le 6. de Iuin 840. ou 41.

Sainte Mart. Seu.

Il y en a qui ont tenu que

que ce Conquerant fonda entierement S. Iean, ce qui toutefois n'est pas clair dans les Antiquitez de France par Messire Claude Fauchet premier Président aux Monnoyes, si l'on ne se regle au Testament de ce Prince, rapporté par le méme Auteur, au liu. 7. du second vol. de ses œuvres ch. 18. où il est dit que ce Souverain ayant commandé de diuiser en trois parties tous ses biens et ses meubles, tant l'or, l'argent, les Pierreries, que les pretieux ornemans de sa Chambre, et en mettant à part un tiers de subdiuiser les deux autres en vingt-une portions, au benefice des Eglises, et de ceux qui les deservoient, arrétant d'y garder cet ordre.

» Parce que dans son Royau-
» me, il y à vingt une Eglises
» Metropoles, il veut que ses he-
» ritiers, et amis donnent à cha-
» cune d'icelles une vingt-unié-
» me partie, et que l'Archevéque

seant

seant àlors apres avoir receu sa «
part la regale ou subdiuise avec «
que ses Suffragans $\frac{1}{3}$ revenant «
à son Eglise, et les deux autres «
aux Suffragans. Or les Eglises «
Metropoles ainsi appanagées, «
et leguées par la donnation cy- «
dessus étoient Rome, Ra- «
venne, Milan, Friol, Grade, «
Cologne, Maiance, Vivian, «
(autrefois Iuuauia) maintenant «
Saltz-bourg, Roüen, Treves «
Besançon, Lyon, Reims, Arles, «
Vienne, Tarantaise, Ambrun, «
Bourdeaux, Tours, et Bourges, «
et probablement Auignon. «

Pour fauoriser encore ces Metropoles il ajoûte que la troisiéme parties auparavãt mãtionnée et reservée, fermée dans une boëtte, sous les sçeaux avec des etiquetes, seroit, mise en quatre parties, dont l'une séroit unie aux vingt-une cy-devant, l'autre partagée egalement entre ses enfans, mâles, et filles. La troisiéme aumônée suivant la coûtume des

Chrétiens. Et la 4. distribuée aux seruiteurs, et seruantes de son Palais.

» Le même Auteur rapporte
» dans la vie de Louïs le Pieux,
» que ce B. successeur fit execu-
» ter le testament de son pere,
» partageant avec equité les biens
» ou meubles, écheuz a ses
» Sœurs, et à sa personne, ex-
» cepté l'emmeublement Royal
» qu'il laissa à ses successeurs, et
» envoya aux Eglises Metropo--
» les leurs legs.

Nous remarquerons que Charles le Gros proclamé, et reconnu Empereur en l'an 881. et Roy de France en l'an 884. ou 85. la premiere année de son regne confirma tous les privileges de cette Eglise, c'est à dire de ce Chapitre, Titulaire alors de S. Estienne. Par un Statut de l'an 984. (où sont decrites les desolations du siecle) gardé dans les Archives capitulaires, il paroit que Burchard de Bourgongne 63. ou 67. Pasteur

Sainte Mart. Seu.

steur des Ames de ce Diocese (qui vivoit en l'an 981 et mourut vers 1029. Fils de Conrard Empereur, et Roy de Bourgongne, et de Mahauld de France, Fils de Loüis IV. dit d'outre-mer) tenoit son consistoire, Synode, ou bien Chapitre tantôt à S. Estienne, et tantôt à S. Iean. *Ex Seuertio cum de Burchardo Seniore Archiepiscopo* 67. *p.* 198. *vbi Burchardus ipse sic ait. In nomine Domini an. Incarn. Dominicæ* 979, *etc. Cum ego Burchardus sanctæ Lugdun. Ecclesiæ humilis Archiepisc in consistorto Sancti Stephani nec-non et S. Ioannis Bapt. etc.*

Le Chapitre de Messieurs les Comtes est dit *Custos Regaliæ*, (Privilege qui luy fut accordé par sa Majesté Philippe Auguste en l'an 1183.) de sorte qu'il est mediateur entre le Primat decedé, et le Regaliste d'Autun.

58. Parties integrantes le composoient, autrefois reduites à 32, Chanoines, ou Comtes

en l'an 321. par un acte Capitulaire confirmé par Clement V. et qui sont divisés en trois ordres 1. Dignites. 2. Hospitaliers. 3. Bacheliers.

Ie ne m'arreste pas au titre que Monsieur de Rubis et quelques autres veulent soûtenir qu'en l'an 1245. il y paroissoit 74. ou bien 72. Chanoines (en memoire du nombre de Disciples de N. S.) dont l'un fut un Fils d'Empereur IX. de Rois, etc. car cette piece est contestée, et i'ay fait depanse pour la chercher dans la chambre des Comtes de Paris, où l'on dit qu'elle est enregistrée : y employãt encore mes connoissances mais l'on ne l'y a pû decouvrir.

De ces 32. Comtes les 9. premiers sont Personats, ou Dignitez la premiere le Doyen 2. l'Archediacre 3. le Precenteur 4. le Chantre, le 5. le Chamarier. 6. le Sacristain 7. le Prevôt de Fourviere, 8. le grand Custode, 9. le Maître du

du Chœur. ceux qui viennent apres sont dits Hôtelliers, *Canonicus convivans, seu hostellarius.* Et les Bacheliers qui sont les simple Chanoines.

Les Officiers qui deservent, et Psalmodient dans les 3. Eglises de S. Estienne, de sainte Croix et de S. Iean, sont 4. Custodes, (2. à sainte Croix. 1. à S. Estienne dit Sacristain, et 1. à S. Iean, qualifié Thresorier de l'Eglise) 1. Theologal (dont la fondation est plus ancienne dans ce Chapitre qu'en tous les autres du Royaume) 20. Perpetuels, environ 100. habituez 7. Docteurs, qualifiez Chevaliers en y comprenant les Diacres, Clercs, et Enfants de Chœur, le revenu, ou distribution de ce Clergé est assis, et assigné sur 69. Seigneuries, dont il y à 4. Baronies.

LE NOMBRE, ET LE NOM des Chapelles, et des Autels, de leurs Saints Titulaires, ou Patrons et de leurs Fondateurs.

Gauantus in rubricas Breuiarij sect. 3. cap. 12. de Patrono loci et titulo Ecclesiæ.

LA difference qui arrive ou que l'on rancontre entre les noms de Patron, et de Titulaire, c'est que le nom de Patron dit un Saint qui est generalement honoré par l'Evêque, le Clergé, et le Peuple du lieu : et celuy de Titulaire dit un Saint, ou même la sainte Trinité, le S. Esprit, le S. Sacrement, etc. qui sont reconnus, et honnorez seulement dans l'Eglise bâtie sous leur nom, n'étant pas generalement honoré, et reconnu par tout le Clergé et tout le Peuple, ainsi qu'est le Patron.

Comme le Patron est un S. generalement honnoré par le Clergé et le Peuple, il faut qu'il y ait quelque motif commun, et gene-

general pour raison duquel le Clergé et le Peuple determinent de prendre ce S. pour Patron ou pour Protecteur singulier par preferance à tous les autres SS. ces motifs sont ou que ce S. a esté le premier Evêque du lieu ou qu'il y est nay, ou qu'il y est inhumé, ou qu'il a secouru miraculeusement le Peuple dans quelque grande necessité, ou pour quelqu'autre cause semblable, et publique.

Les Particuliers, ou bien un Corps de Communauté, ou de Mètier choigissent des SS. pour leur protecteur speciaux, qu'ils appellent Patrons, mais suivant les rubriques par Patron l'on entend un Saint qui est generalement honoré par tout le Clergé, et tout le Peuple du lieu, ainsi qu'il a esté de-ja dit.

1. La Chapelle de sainte Anne dans le Cloître, ou sont inhumez les perpetuels, et habituez, et quelques autres.

La

2. La Chapelle de la tres-sainte Eucharistie dite de Bourbon élevée aux dépans l'an 1449. de son Altesse Eminantissime Charles de Bourbon Primat de France où il repose, et par Monseigneur son frere le Serenissime Prince Pierre VII. Duc de Bourbon, et Sire de Beaujeu avec Madame Royale son Epouze Anne de France Fille aïnée de sa Majesté Louïs XI.

Ie propoze la branche de ces deux Altesses Charles I. du nom V. Duc de Bourbon, d'Agnez de Bourgongne (Fille du Duc Iean, et de Marguerite de Bavieres) mariez l'an 1426. eût onze enfans, six mâles, et cinq filles qui suivent étant decedé l'an 1456. il fut inhumé avec son Epouse au Prieuré de Souvigny, le 1. fut Iean II. du nom, Connétable de France VI. Duc de Bourbon, qui viuoit en 1474. et mourut sans posterité de trois femmes. La 1. Ieanne de France, Fille de Charles VII. et de

Marie

Marie d'Anjou. La 2. Catherine d'Armagnac. La 3. Ieanne de Bourbon. Le 2. Pierre remarqué auparavant qui contribua à la Chapelle de la tressainte Eucharistie, Duc de Bourbon par le deceds de son aîné, et Epouza Anne de France, aînée de sa majesté Loüis XI. decedée 1522. et son mary 1503. ils reposent dans le méme Prieuré. 3. et 4. Philippes, et Iacques moururent jeunes. 5. Charles Primat de France dont j'ay parlé 6. Loüis Evêque de Liege 1456. consacré en 66. tué 10. Août 1482. les filles 7. Marie femme de Iean d'Anjou, Duc de Calabre 8. Ieanne, de Iean Prince d'Orenge. 9. Isabeau de Charles Duc de Bourgongne. 10. Catherine, Adolphe d'Egmond. Duc de Gueldres. 11. Marguerite, Philippes Duc de Savoye.

La dépanse correspondoit à leur naissance, et ce lieu éclatoit par leurs écus, celuy de son Eminence

Eminence étoit orné des marques de sa dignité, on les void encore aux Clefs de la voûte, au parterre ou pavé. Celuy du Duc simplement couronné, perlé, et de sa femme dans un lozange de Bourbon, parti de France à la voûte, à la muraille au bois de la porte de la Chapelle et à laire.

Il y paroissoit des figures de haut relief, et celle du Cardinal sur son Mauzolée toute de marbre blanc, une tres-sçavante, et artiste main fleurissant dans la Statuaire de son siecle, s'y vouloit rendre immortelle, n'eut esté les impies ennemis des veritez claires, et uniques, ausquels rien n'est sacré que leurs sacrileges, qui detruisirent, je dis bien plus assassinerent tous ces mouvemens de pieté en l'an de grace 1562. se rendans maitres de la Ville le dernier Avril.

Ce successeur des Apôtres que la nature, et ses vertus avoient monté à cinq tres—augustes degrez

grez de Prince du Sang, de Primats de France, de Cardinal, de Legat, et de Parrain du Roy Charles VIII. fit encore bâtir le Palais Archiepiscopal, ou ses armes sont en relief, duquel la devise fut une main tenant un glaive ondoyant, et en feu *voila le Corps, et l'ame, n'espoir n'y peur*.

Les 7. lettres du nom qui luy fut imposé à la porte des Sacremens sont cizelées Romaines onciales et percées dans un petit avant-mur tenant au gros, sous un arc composant une galerie s'entre-suivans, et éloignées l'une de l'autre environ vn ou deux pieds au bas de cette retraite d'Oraison. Les Capitales des noms de Monseigneur son Frere et de Madame Royale sa femme P. et A. liées de festons, et branches de Chéne s'y jettent aussi hors d'œuvre, accompagnées de leurs armes.

Ces deux Princes et Freres ont tiré leur être de Charles I.

du nom, V. Duc de Bourbon (qui fut Victorieux dans l'Anjou à la Journée de Baugé le 9 Avril 1420. sur le Duc de Clarence tué dans le combat) et d'Agnes de Bourgongne mariez en 1426. (fille de Iean, et Sœur de Philippes II.) ils eurent 6. mâles, et 5. Filles de tous lesquels i'ay parlé cy-deuant.

3. Ell'est dite du S. Sepulchre, ou du Vendredy S. Philippes Dignité dans cette Cathedrale, et apres Archevêque, avec que son frere sõ Eminance. Pierre dits de Turey celuy cy Cardinal legat sous Alexandre V. et Abbé de l'Isle. la firent construire pour 6. Chapelains en 1400. ou 1412. suivant quelques-uns, les armes du Primat sont à la clef de la voûte hors d'œuvre en deux lieux, le champ chargé de la Croix Archiepiscopale, et cellecy du meuble de l'Ecu, ou du sautoir, et celles du Cardinal sont peintes aux vitres avec le chapeau rouge. Ils portoient de

gueu

gueules au sautoir d'or. Les mêmes vitres sont couvertes de leurs alliances. C'est à sçavoir de Thurey parti burelé de 11. ou 12. d'argent, et d'azur à la cottice brochante de gueules. De Thurey, parti de gueules fretté d'or. De Thurey, parti d'azur à 3. Lyons d'argent. Parti de gueules à la Croix d'argent. Parti de gueules à l'Aigle d'argent, etc. un Chevalier avec sa femme y sont representez prians, leurs armes accollées.

4. De l'Ange Raphaël par Claude de Fougeres Doyen decedé le 12. Septembre 1506. ou 507. ses armes toutes simples hors d'œuvre sur l'arc de la Chapelle, à la clef de la voûte, et peintes à la vitre. D'azur au chef lozangé de 2. traits or. et gueules. S. Bernard écrit que l'on doit aux Anges du respect à cause de leur presence et de la dévotion, à cause de leur bien-vueillance. La Fête de ce

Armes de Fougeres.

luy--cy est solamnizée dans la Ville le 20. Novembre, en d'autres Eglises le 20. Septembre et dans cette Metropole le 8. Iuillet au son de la grosse Cloche : et le 9. l'on fait commemoration du sacre d'icelle par une Predication solamnelle et les ceremonies instituées en cette occasion par l'Eglise.

5. Abordant la Chapelle de Sainte Magdeleine est à la main droite un Autel sous le nom de Sainte Appolline *Apollonie* V. et M. l'an 252. 9. Fevrier invoquée pour le mal de dents.

6. Et à la gauche un autre sous le nom de S. Ignace Evêque Grec l'un des 72. Disciples, et Disciple de Apôtres, remis à la conduite singuliere de S. Iean l'Evangeliste, crée 3. Evêques d'Antioche, le 1. fut S. Pierre, le 2. Euode. Il ajoûta aux deux batêmes d'Esprit, et d'Eau celuy de sang, le 1. du Mois de Fevrier étant exposé aux Lyons

sous

sous l'Empire de Trajan l'an de grace 110 (la Grece celebre à Cõstantinople le 23. Octobre un S. Ignace Evêque), l'on trouva sur son cœur le nom de IESUS-CHRIST, en caracteres d'or et prononçoit à l'agonie *Amor meus, Amor meus Crucifixus est.* Interrogé pourquoy il proferoit si souvent le nom de IESUS en vivant, il dit qu'il étoit écrit sur son cœur, ce qui fut verifié apres que le bourreau l'eut ouvert. Il passe pour instituteur entre les Grecs du Champ reciproque, ou des Antiphones dans l'Eglise par une vision qu'il eut des Anges, Chantans alternativement les loüanges de la Trinité.

Reciprocis ducere choris.
Vicibus alternis sese commitatur ovantes.

Et entre les Latins c'est S. Ambroise : mais quelques-uns remontent cette origine à Isaïe.

l'Autel duquel nous parlons fut fondé et doté par Pierre de Croset l'Oncle ou le Neveu, leurs Epitaphes sont ailleurs.

7. Sainte Marie Magdeleine Henry de Villars (sorti des Comtes, et Marquis de Villars, Seigneurie tres-considérables dans la Bresse, dont les consanguins sont éteints il y à long-temps) 2. du nom, et de son tige, Primat de France (auparavant Dignité dans la Metropole) le 27. de Novembre le 24. Decembre 1342. ou 1343. Cardinal par Clement VI. passe pour fondateur de cette Chapelle, où il crea 12. Chapellains l'an 1351. ou 1355. decedé dans cette derniere année le 25. de Novembre ou le 15. des mêmes Mois, et an, ou le 3. May 1357. et par quelques-uns le 3. Avril 1358. portoit bandé d'or, et de gueules de 6. commancent à la pointe.

Avant que cette Chapelle fut blan

blanchie, ces 4. vers étoient au bas d'icelle,

Armes des Marquis, et Comtes de Villars en Bresse.

Irrigat incumbens lachrymis, et crine soluto
Tergere nec cessat, nec sacras lambere plantas,
Vnguento flagrante fovens, sententia donec
Christi dixit. Tu mulier nostram accipe pacem.

Cette Princesse des Solitaires passa 30. ans sans aliment materiel.

Bis tria lustra cibi nunquam mortalis egentem,
Rupe sub hac aluit.

8. Nôtre Dame de Haut-don, de Altodono le fondateur est inconnu, mais ie tiens que c'est l'un des Primats qui y repose, car elle leur est, et aux Cardinaux privativement reservée, et nul autre joüit de ce droit sans une faveur tres singuliere, l'on y

void encore l'ombre de la figure d'un Prelat sur une tombe vêtu Pontificalement, ou le temps a exercé sa rigueur sur les caracteres qui autrefois y furent gravez. Au même lieu est le monument d'Isabeau d'Harcourt veuve d'Humbert Sire de Thoire, et de Villars, avec son Epitaphe cizelé sur une pierre jointe à l'un des gros pilliers de l'Eglise enchassée dans le gros-mur, et soûtenuë d'un jambage appliqué à ce gros pillier, ses armes y sont toutes pures avec celle de son mary, ell'a paru l'une des plus signalées bienfaitrices de ce Chapitre, et quelques-uns l'on publié fondatrice de cette Chapelle.

9. Le Maître Autel, et le petit qui est derriere furent consacrez par l'Archevêque Pierre d'Epinac, celuy-là est sous le titre de Sainte Colombe (l'une est celebrée dans Cordoüe le 17 de Septembre V. et M. Et l'autre le 31. et dernier decembre, ainsi l'on

l'on en decouvre deus; et c'est la presente que l'on invoque en ce lieu) et celuy-cy sous le nom de S. Sperat, ses reliques avec celle de S. Pantaleon, S. Cyprien, et d'autres mediateurs d'intercession y sont honnorées, apportées par l'Archevêque Ledrad, ou Ledrade.

Incocent IV, arrivant en cette ville au siecle 12. pour y assembler un Concile avoit des-ja consacré en l'an 1425. ce Maître Autel bâti de nouveau, accordant 40. iours d'Indulgence aux fideles qui contribueroient à ce saint œuvre, quelques--uns tiennent qui étoit construit depuis longtemps, mais qu'appamment il avait esté prophané.

10. De S. Pierre par Perceval de la Palud Chamarier decedé 1342. dotée apres par Iean de Talaru en l'an 1382. Doyen en 1360. Archevêque en 1375. ou 1376. Anticardinal par Clement VII. l'an 1378. 380. 87. 1389. dit ordinairement son Eminance de

Lyon.

Lyon. Il fit bâtir le Prieuré de S. Martin dit de la Chanal pour des Religieuses Benedictines abolies par le Serenissime, et Eminantissime Prince Primat Charles de Bourbon. Il ordonna la Fête de S. Blaise, (et qu'on la celebra solemnellement à sing double, ou gros sing, qu'on dit dans le Rituel *grossa campana* et celle de S. Ennemond suivant les actes Capitulaires de S. Iean qui en parlent en 1393. son deceds arriva le 24 de Septembre 1392. et repose dans cette Chapelle, où il a fondé une Messe.

11. De S. Thomas l'Apôtre par Guy de Franchelins, Prevôt de Fourviere vers l'an 1308. et aussi de S. Iust, et de Beaujeu, il testa le 3. Ianvier 1340. et mourut en 1341. ayant fondé deux Chapellains dans cette Chapelle, qui est prés de l'Horloge.

Heury de Sacconay passe pour le deuxieme fondateur y établissãt un Prebandier obligé à trois Messes par semaine. Receu Comte l'an

l'an 1395. Sacristain 1406. le Liure 16. des actes Cap. le qualifie Custode en 1443. son deceds arriva le 11. de Fevrier 1444. Il portoit de sable à 3. Etoiles d'argent au Chef de même chargé d'un Lyon issant de gueules. Armes de Sacconay.

12. De la Salutation Angelique et d'un seul mot de l'Annonciade, par Pierre de Semur Custode l'an 1490. decedé en 1499. Cette maison est issuë d'un cadet des Comtes de Bryonne, et porte bandé de 7. argent et gueules, ell'est alliée aux Deverneys Seigneurs d'Argigny dans le Beaujaulois, aux d'Amanzé, les Armes de ces Familles paroissent dans cette Chapelle. Armes de Semar.

13. S. Michel par Iean de Grolée Chanoine Custode le 6. Novembre 1425. faisant refus d'articuler sa preuve au sujet de sa Noblesse ancienne et immemoriale, il y fut obligé, et contraint, son deceds arriva le 14. Ianvier 1458.

Il falloit qu'il fut allié, ou qu'il eut une singuliere devotion à S. Bernard de Menthon Chanoine Regulier de S. Augustin, et Archediacre d'Aouste (d'autant qu'il est peint de sa hauteur sur une vitre de cette Chapelle.) Et aussi à cet Archange l'ayant rendu titulaire de ce lieu sacré. Ce Prince de la Cour celeste s'étant déclaré par l'ordre de la tres-auguste Trinité le Tutélaire des François, pour marque de cette speciale protection, il parut l'an de grace 709. au peril de la Mer de Normandie à S. Ausbert 10. Evêque d'Avranches, qui pour le reconnoitre de cette faveur signalée luy fit bâtir une Eglise sous son nom, où il reçoit les mêmes honneurs qu'au Mont Gargan : et Loüis XI. dans Amboise l'an 1469. en institua un ordre de Chevalerie, les de Grolée Dauphinois portent Gironné de 8. argent, et sable, et les Bressans d'or, et de sable.

Armes de Grolée, en Dauphiné et en Bresse.

14. De

14. De S. Iean Baptiste, de S. Denis, et de S. Austregesille, Confesseur fondée l'an 1477. par Claude Gaste crée Doyen l'an 1465. et decedâ le 30. Iuin 1485. ses cendres y sont enfermées. Il fit bâtir dans le Cloître la maison occupée par ceux qui succedent à son Personat ses armes ont divers blaçons par ceux qui sont versez dans cet art, elles paroissent à la voûte, et à la vitre de la Chapelle (tenuë aujourd'huy par les Comtes Chanoines dans ce Chapitre du surnom de Cremeaux.) D'or parti d'azur à 3. fasces de pourpre : cette mixtion semble étre de gueules et la famille est de Forests dont le rejetion que je fais paroitre le premier entre ses Collegues ayant esté député par eux à Rome l'an 1475. à sa Sainteté Sixte 4. dit au siècle François de Rouvre Minoritain, pour obtenir d'elle la confirmation de tous les Privileges accordez par les Pontifes precedans à leur tres-auguste

Armes de Gastes.

il

Chapitre sa demande fut bien receüe, et sa priere eut effet, à son retour la Bulle en fut publiée dont on rend tous les ans actions de grâce à ce Vicaire de IESUS CHRIST par une procession generale le dimanche devant la S. Iean Baptiste, et ces armes c'est à sçavoir celle de Rouvre furent relevées en marbre à la fascade de la Cathedrale à la main droite, et à la gauche celle de sa Majesté Loüis XI.

15. Fondée à la gloire de Dieu et à l'honneur de la Vierge Marie, et de S. Iean Baptiste, par Iean de la Besnerie-Mellet fils du Marquis Meslet Seigneur de la Besnerie receu Comte l'an 1571. Prevôt dans l'Eglise 1593. Doyen le 15 Février 1611. decedé le 9. Septembre 1620. Inhumé dans cette Chapelle comme le remarque son Epitaphe au parterre, ses armes sonnent d'argent à 5. Merlettes 2. 2. et 1. de sable. Vne inscription sur une pierre enchassée dans la muraille porte

Armes de Meslet la Besniere parlantes, Merulæ ãutem

porte qu'il à icy fondé deux Messes chaque iour l'an 1617. 18. Octobre des memoires veulent que ce fut en 1619.

scutariæ apodes et acuncæ de pressis alis sese produnt.

16. La chapelle à l'honneur de la Vierge, et de S. Antoine ou l'Autel est privilegié suivant cette inscription qui est à l'entrée sur la porte. *Altare--perpetuò privilegiatum pro. D.* 1623. faite au depans d'Antoine de Gibertes Auvergnat fils du Seigneur de Gibertes, et de Souvers, et de Gabrielle de Talaru. Receu Comte 1579. Me. du Chœur 1580. Chamarier en 1600. Archidiacre 1604. Il randit l'Ame le 5. Fevrier 1639. inhumé le 9. dans ce petit reduit sacré ou ses Armes sont environ 20. fois rapportées. D'azur à la fasce d'argent. Ses preuves des deux côtés paroissent à la Clef, et à la naissance de la voute.

Armes de Gibertes.

Ie doute si Antoine d'Ars pourveu d'un Comté, dans ce corps fut premier fondateur de cette Chapelle en luy donnant

le titre seulement du Saint sous le nom duquel il fut regeneré, et qu'Antoine de Gibertes l'ait apres randu plus magnifique, et mieux orné sous le titre de la Vierge, et du même Saint, ou bien si le méme d'Ars en fit bâtir un autre sous le nom de son Patron. Il fut Chanoine par mort en 1401. Prevôt de la méme maniere l'an 1453. decedé 1460. 18. Iuillet.

Pres de ce petit lieu d'entretien pour l'Ame devote à la grande entrée de l'Eglise sont peints aux vitres 4. Ecus deux de gueules a la Croix d'argent et deux d'or à la filiere de gueules, et une bande d'azur chargée de 3. besans d'argent.

17. l'Autel sur la Tribune sous l'exposition du sacré, et suffisant signe de notre reparation, ou de la figure de l'arbre qui a porté le prix de tout l'Vnivers à la veüe de tous les hommes, ce qui est dit de la sainte Croix, c'est l'un des ouvrages de Pilon

dont

dont pour la voiture de Paris icy enfermé dans une caisse pesant, 455. livres furent contez 12. Ecus d'or c'est à raison de 8. livres au iuste 7. $\frac{81}{51}$ pour cent.

Observation.

C'étoit la coûtume des premiers Chrêtiens de representer un agneau au pied d'une Croix iusques à l'an 680. Sous le Pape S. Agathon, et l'Empire de Constantin dit Pogonatus (le Barbu) qu'il fut arrêté au 6. Synode de Constantinople Canon 82. que l'on mettroit au lieu d'un Agneau Iesus-Christ sur la Croix (et ie tiens que la raison pourquoy il n'y fut pas arboré à la naissance de l'Evangile ce fut afin de ne pas effrayer les Catecumenes, voyans la figure d'un homme nud, elevé et doüé) à la manière d'un Charismedore, ou d'un dispensateur de graces, ce qui fut apres confirmé par Adrien I. du nom, etc.

Consuetudo exponendi Agnum cum Cruce seruata fuit in Ecclesia vsque ad an. 680. *sub Papa Agathone, Constatino Pogonato Imperante, quo tempore in sexta Synodo Constantinopolitana* (*an* 82. *fuit decretum, vt loco figuræ Agni pingeretur Christus, in figura hominis datur gratiarum: quod etiam confirmavit Adrianus primus, vt in decreto de consecrationne distinct.* 3.) *an. sexta sanctam.*

18. Et au bas de la Tribune d'un coté en entrant au Chœur est celuy de la tres-sainte Trinité que firent bâtir l'an 1363. Philippes Chamarier, et Iean de Talaru frere àlors Doyen, et apres Primat, et Anticardinal que j'ay nommé auparavant suivant quelques--uns ce fut Hugues de Talaru IV. du nom de sa Maison dans ce College Fils de Mathieu, et de Ieanne de la Palu receu Comte l'an 1460. Archidiacre en 1475. Chanoine dans Mont--brizon en 1480. Abbé

a. Par Guichenon, et non par les act. cap.

bé de sainte Corneille Grand Viçaire de son Altesse Eminantissime primat Charles de Bourbon, lequel étant decedé en 1488. celuy-là fut pourueu de la vacance, mais il ne fut pas consacré, et mourut dans sa premiere Dignité le 22. Decembre 1517. instituant 4. Messes par Semaine dans cette Chapelle, où à cet Autel, celebrées par deux Prebandez.

19. De l'autre côté est l'Autel ou la Chapelle de sainte Catherine, ou Remond de Thurey à fait connoître sa pieté, et particuliere devotion envers cette bien-aimée Epouse du premier des Predestinez l'Immaculé époux des Vierges, asseurant un fond, ou des rantes pour la solamnization de sa Fête. Ie n'ozerois pas toutefois assurer qu'il ait esté le fondateur il mourut le 1. Iuillet 1387. possible que de son temps elle n'étoit pas encore bâtie, et qu'Antoine de Tresetes fournit toute cette depense qui fut receu

en 1400. Comte, et deceda 1462.

20. Celle de S. Christofle à l'entrée du Chœur par Guichard de l'Espinace Me. du Chœur 2. Novembre 1361. Grand Custode 21. May 1362. Prevôt 1375. Doyen 1389. ou 1391. decedé le 26. Novembre 1399. Il portoit fascé d'argent, et de gueules.

Armes de l'Espinace.

21. Celle de S. Iacques le Majeur le 15. May 1344. par Iean de Chastellar, ou Chastelliers Comte Chanoine dans l'Eglise, qui vivoit en 1308. 310 321. Sacristain vers le 15. Avril 1328. comme portent les Anniversaires fol. 58. *Ioannes de Castellario Sacrista Ecclesiæ ædificavit, et dotavit Capellam B. Iacobi majoris cum duobus presbiteris* 15. *May* 1344. portoit D'or au chef de sable.

Armes de Chasteller ou Chastelliers.

22. Et de S. Liphard.

Observation I.

Dans plusieurs Chapelles de cette Metropole il y a des Sacristies,

sties, ou Reuestiaires où sont élevez des Autels, mais un seul porte le titre d'une Ame qui est dans la gloire, c'est de Sainte Marthe en la Chapelle de la Bien-heureuse Magdeleine.

Observation II.

Au Doyenné, à l'Archidiaconé, à la Chamarerie, à la Custoderie, il y a des Chapelles, et encore comme je crois à la Chantrerie.

GEOLOPHIES,
ou TOMBEAUX.

Sainte Mar. Seu.

Robert de la Tour, ou d'Auvergne Primat de France decéda 6. ou 7 Ianvier 1233.

Robert de la Tour, ou d'Auvergne Fils, et Frere des Comtes du méme cercle, Evêque de Clermont, et apres 83. ou 90. Primat de France l'an 1227. ou 230. deceda le 6. ou le 7. de Ianvier 1233. inhumé dans une Chapelle de cette Eglise dont le nom est *incognito*.

Severt.

Severt dit que ses armes y ont paru, mais il ne determine pas si c'étoient celles de la Tour, ou celles d'Auvergne que luy donnent les Sieurs de Sainte Marthe.

Armes des Comtes d'Auvergne.

D'or au Gonfanon des gueules Frangé de Sinople. Ce Prelat à legué 200. Marcqs d'argent on celebre pour luy deux anniversaires dans cette Cathedrale.

Au parterre, ou pavé à l'aile droite joignant la muraille du Chœur.

Guillaume de Franchelans, Franchelins, Franchilens, ou Franchelius. Chan. vers le 12. Sept. 1298. deceda 16. Ianu. 1300.

Hic iacet Guillelmus de Franchelens Decanus Lugd. ob. in Festo B. Marcelli Papæ (l'on à laissé *et Martyris*) *Mense Ianuario* 1300. portoit d'argent au lion de sable à la cottice de gueules brochant sur le tout.

Armes de Franchelens

A l'aile gauche prés de l'Horloge.

Perceval de la Palud decedé 2. Iuin. 1342.

Hic iacet illustris memoriæ D. Percevallus à Palude quondam

Ca

Camerarius Ecclesiæ Lugdun. qui ob. 2. Iuny an 13.. cuius Anima R. I. P. Amen. Le temps a consommé les deux derniers chifres, l'obituaire de l'Eglise m'a pris que c'est 42. Il legua une somme à la Chapelle de S. Pierre. Ses armes sont sur la tombe de gueules à la Croix d'hermine.

Chamarier receu Chanoine vers 1306.

Arme de la Pallu.

Sur l'aire de l'aile gauche du Chœur à la bordure d'une tombe.

. . . . . .

. . . . . .

Guillelmus anno Domini 1406. *diè* 2. *Mensis Dec. quorum Animæ per Misericordiam Dei. R. I. P. Amen* . . . . . .

1343. 15. May 1406. 2. Dec.

. . . . . .

. . *Die* 15. *May. Anno D.* 1344. *cuius Anima per Misericordiam Dei R. I. P.* Leurs armes y sont cizelées, qui sont Chevronnées. Le premier espace en blanc étoit rempli des mots de Guichardus et de *Guillelmus Canonici*

Les Chanoines furent autrefois nommés Marregliers.

nonici Lugd. Avec la datte du deceds de Guichard l'autre espace sans legende des noms, et qualités d'un troisiéme Chanoine de leur sang qui les premourut.

Dans la Chapelle de la Magdeleine au tour d'une longue tombe.

Iacques de Coligny, Cologny, Colognac, ou Cologni e Chanoine Chantre 8. Ianv. 1348. Elu Primat de France, mais non receu 1364. decedé dans son premier personat 1372. 14. Sep.

Hic iacet venerabilis, et discretus vir Iacobus de Cologniaco in decretis licentiatus, Cantor huius Ecclesiæ Lugd. qui ob. die 14. *Mensis Sept. anno D.* 1372. *Animæ eius R. I. P. Amen.* Il y est cizelé en Officiant, la mitre en tête, et tenant un baton de Me. du Chœur, qui marque sa Dignité, son Ecu y est aussi graué : Cette maison se pretand issuë des anciens Comtes de Bourgongne, dont ell'a gardé les armes de gueules à l'aigle d'argent, armé d'azur : autres mambré, becqué et couronné d'azur onglé, et langué d'or.

Armes de Coligny l'on écrivoit autrefois Cologny.

Dans

Dans le Chœur devant le grand Autel ad sancta Sanctorum.

Fut inhumé le 100. ou 109. Primat des Gaules le 2. ou 3. du nom Guillaume de Thurey qui deceda suivant le livre des Annivers. et dons de l'Eglise le 24. Septembre 1372. ayant tenu 15. ans cette Crosse (selon quelques-uns, il fut aussi Evêque d'Autun venant à quitter la Primace) les actes capitul. arrêtent de son deceds en 1364. le repertoire en 1365. 12. May. Il a fondé un Anniversaire.

Sainte Marth. Seu.

Guill. de Thurey Doyen 20. May 1355. Primat 1357. mourut 1364. ou 365. 12. May ou 24. Sept. 1372.

Entre la Chapelle de sainte Magdeleine et l'Autel de S. Ignace.

Hic jacent venerabiles viri Petrus De Croseto Decretorum Doctor, huius Ecclesiæ Lugd.ª Archisacrista qui ob. May 138. *Et eius nepos Petrus de Croseto ob.* 3. *non. May* 13. 6. Les armes du

Pierre de Croset a paru grand Sacristain, en Novembre 1361. Il est asseurement decedé en May 1366.

car l'on fit aux mêmes ans, et mois la division de sa terre. a. Il semble qu'il y a Archicharista Armes du Croset.

Croset (fief en Forest) son gravées sur la tombe que l'on blaçonne d'argent à la bande d'azur ceinte de 3. fleurs de lys d'or.

Le Neveu fut Chan. en 1363. Me. du Chœur 1391. decedé 1396.

Le Neveu fut pourveu de la Prebande d'Estienne de l'Aire par le Chapitre en 1363. De la Maîtrize du Chœur en 1391. la datte de son deceds doit étre echüe l'an 1396. qui ne correspond pas à celle qu'anvancent les actes cap. 1410. portée dans un MS. communiqué.

Dans la Chapelle de S. Pierre.

Iean de Talaru, grand Custode, Doyen Primat, Anticardinal a fondé cette Chapelle ou il gist depuis le 24. Sept. 1392.

Iean de Talaru Chanoine, et Grand Custode l'an 1353. Doyen 1360. Archevêque 1375. ou 376. 28. Iuillet fondateur de la Chapelle de S. Pierre, où il repoze. Anticardinal (dit ordinairement son Eminence de Lyon) par le Pseudo--Pontife Clement VII. Robert de Geneve l'an 1389. decedé le 24 de Septembre 1392.

Dans

Dans la Chapelle de Saint Liphard.

Repoze Guillaume de Gorrevod receu Chanoine [a] l'an 1361. ou 1367. [b] ou bien 1387. 18. Iuillet. Sacristain en 1401. mourut 2 Decembre 1406.

Guill. de Gorrevod. Chan. 1361. 367. ou 1387. 18. Iuil. Sacristain 1401. decedé 1406. 2. Dec.
a. Act. cap.
b. Guichenon

Dans la Chapelle du Saint Sepulchre.

Hic iacent venerabiles viri Domini Ioannes De Albaspanis præpositus Forverij qui ob. 4. May 1418. *etc.* Le reste de l'inscription au tour de la tombe est pour Pierre de Grolée, et Humbert de Varax, car ces 3. Chanoines sont dans un même cercueil, ces deux derniers viendront apres.

Iean de l'Aubespin obtint ce Canonicat par une grace expectatiue de l'Antipape Clement VII. et par le deceds de

Iean de l'Aubephin Prevôt de Fourviere decedé 4 May. 1418. Chan 1363. Prevôt. 1403. il faut Albaspina.

Louis de Pourpiers qui mourut en 1383. 21. Août.

Dans l'Eglise du côté de l'Epitre, et du Graduel[c] In Presbiterios iuxta chorum sinistrum.

c Annivers. et dons de l'Eglise.

Amadée de Saluces Cardinal, Diacre et Archidiacre de la Metropole des Gaules mourut, l'an de grâce 1419. 28. Iuin en son village de S. Donat Dioceze de Vienne, [d] son corps depozé dans l'Eglise du même lieu, iusques au Ieudy avant Pâques fleuries 28. Mars 1420. suivant la coûtume de l'Eglise Romaine, qu'il fut apporté et inhumé dans celle de Lyon à l'heure de Vêpres. Ciaconius tient qu'il passa de cette vie à l'autre dans Florence, où il fut enterré le 29. May son testament en parle autrement, ayant ordoné de la demeure de ses cendres dãs la Cathedrale des Gaules, et d'un Mozolée éleué auec sa figure priãt les mains jointes, et ces saintes aspi-

Armé, ou Amé de Salusses, l'Italien Saluzzo. Les Latin saluciæ salutiæ receu Chanoine 1372. Anticardinal par Clement VII. son Oncle, frere de sa mere Beatrix de Geneve Archidiacre 1383. et pour certain en 1385. 14. Mars l'une de ces années il fut crée Card. le 23. Dec. Evêque de Valence, et de Pie vers 1385. mourut 18. Iuin 1419. b. Lin. II. f. 46. des Annvers. et Dons

aspirations dans un rouleau. *In sola misericordia Dei spero saluari, etc.* il a fondé 12. Anniu. et fait des signalés presans Portoit D'argent au chef d'azur. Armes de Saluces.

Au milieu du Chœur.

Ie traitte icy d'une personne des plus illustres en vertu, d'une vie tres-exemplaire, d'une conduite merveilleuse, consommé dans les belles sciances, ou d'un étude profond et pourvûë de graces toutes singulières, auquel il manquoit seulement, suivant quesques--uns une naissance relevée, qui l'ont tiré d'une source plebeienne, mais d'autres le justifient de noble sang.

Les premiers qui en ont parlé ayans ignoré le sur-nom Dupuy, (que l'on a découvert aprés) qui fut le nom de sa Famillé luy imposerent celuy de Roche-taillée, village où il joüit de la lumiere.

L'Etat de son pelerinage fut celuy--cy. Il fut premierement

nourry et élevé enfant de Chœur dans l'Eglise de Lyon, et dans la suite habitué. Official de la Primace de Normandie. Evêque S. Papoul en 1415. suivant quelques-uns successivement de Geneve, de Paris, de Roüen 1422. de Besançon 1429. Patriarche de Constantinople 1425. ou d'Aquillée par aucuns, par d'autres d'Antioche en 1429. Metropole de Syrie, et le premier Patriarchat. Cardinal Prêtre de S. Laurens *in Lucina* [a] 24. Iuin 1426. par Martin V. le 9. de sa Tiare. Vice-Chancelier de la Cour Romaine, la même année Present au Concile de Basle en 1432. [b] Legat du S. Siege aux Royaume de Castille, Leon Aragon, Navarre, Grenade, et aux Comtés d'Armagnac et de Foix. En passant à Lyon il demanda au Chapitre une place dãs l'église pour y repozer au deceds, comme en ayant esté habitué, on la luy accorda, pourveu que ce ne fut pas dans le Chœur

Iean Dupuy reconnu sous le nom de Rochetaillee, fut Chanoine dans S Iean. suivant Severt Card. ie tais plusieurs autres titres mourut 24. ou 26 Mars 1437.

a. Onuphrius Ciaconius.

b. Act. Cap. de S. Iean.

Chœur. Severt le tient Chanoine de cette Eglise par ces mots *Anno* 1437. 25. *Iunij Ioannes de Rupecissa S.R.E. Card. tit. S. Laur in Lucina, Vicecancellarius, et Archiep. Bisuntinensis. In primitiva Ecclesia Lugdunensi Canonicus eruditus. In civitate Gebennensi obiit, in Ecclesia fratrum Augustodunensium inhumatus.* Et 1439. 15. Mars ; il fut porté à S. Iean pour étre enterré dans le Chœur. Quant bien il n'auroit pas eu le bonheur d'étre Gentilhomme, les avantages qu'il avoit, et le rang où il étoit arrivé dans le sacré College, avec ses applications aux sçiances, et aux Legations Apostoliques, auxquelles tres-peu l'égaloient, jointes aux liberalités qu'il a fait à ce Chapitre, où il a fondé entre autres à la façon des Cardinaux, 4. Anniversaires chacune année aux Ieudis des 4. Temps, luy asseuroient sa sepulture dans le Chœur.

Il expira en 1437. [a] 24 [b] ou 26.

a. Claude Robertus.

b. Onuphr. Ciacon. Mars ces deux derniers disent qu'il mourut à Bologne en Italie Bologna étant Legat à Latere, et qu'il y repoze. Messieurs de sainte Marthe en traitans des Primats de Normandie disent qu'il mourut en 1436. 23. Mars, accordans qu'il est dans S. Iean de Lyon : mais dans leurs Evêques de Geneve, ils remarquent qu'il deceda 1437. et qu'il gist dans la Cathedrale de Bologne. Ciaconius luy donne pour armes. De gueules à la barre ou contrebande d'argent accostée de 3. Dauphins mis en croissant montans d'or : ou à 3. Dauphins tortillans, quelques uns luy donnent 3. Dauphins sur une bande.

Armes Du puy ou de Rochetaillée.

En la Chapelle N. D. de Hautdon au Chœur, à la gauche du côté de l'Epitre du Maître Autel, est appliqué à l'un des gros Pilliers de l'Eglise un Pilastre supportant l'Epithaphe qui suit, élevé

élevé du côté droit de l'Autel de cette même Chapelle. Les lettres antées dans la pierre, et ramplis de Mastic.

Cy devant gist Isabeau de Harcourt, veuve, (ou relaissée) de feu Monseigneur Humbert de Thoire, et de Villars, Dame de Roussillon, Riverie, Châteauneuf, d'Argoire, et du Bois, laquelle a ordonné dire, ou faire dire en tout temps, en cette Chapelle par les Chanoines du Chapitre de cette Eglise tous les jours une Messe avant ou apres l'office de S. Iean Baptiste en bas, et toutes les semaines y faire faire la procession apres ladite Messe par ceux de ladite Eglise à tel iour qu'elle sera sevelie, et chanter les Oraisons sur sa tombe. Et chaque iour de Caréme, des Avens, et des quatre Temps, livrer perdurablement à chacun de ladite Eglise accoûtume de prendre livrai

livraison, qui sera à Matines, ou à la grande Messe, et à Vêpres en accroissant de leur livraison accoûtumée de delivrer en icelle Eglise, telle somme d'argẽt comme il semblera bon esdits Seigneurs delivrer et de leur consentement. Et faire tous les ans à semblable iour qu'elle sera sevelie un Anniversaire solamnel, et dire la Messe [a] avec deux mitres de S. Iean et apres faire procession par ceux de ladite Eglise sur sa tombe, en priant Dieu pour le salut de son Ame, et de ses predecesseurs. Et pour accomplir les choses susdites leur a donné, et remis les Villes, et Châteaux de Chateauneuf et d'Argoire ensemble toutes les rantes, revenus emoluments iuridiques d'iceux laquelle Dame fut sevelie l'an de grace 1443. 7. Iuin. Dieu par sa misericorde aye l'ame d'elle. Amen.

Isabeau d'Harcour, Harcourt, et harecutt signalée bienfaitrice de cette Basilique, y fut mise en terre l'an 1443. 7. Iuin plusieurs autres Monastères, Eglises, et Hôpitaux reconnoissent ses liberalitez.

a. C'est a dire Diacre et Soudiacre.

La Defuncte avoir arrêté par sa derniere volonté de reposer dans la Collegiale de S. Paul, mais

ce

ce qui arriva la terre étant ouverte (comme ie feray voir au méme lieu) changea sa disposition, et son corps fut porté dans la Metropole.

Elle fut troizieme famme le 11. Octobre 1383. d'Humbert ou Imbert de Thoire, et de Villars septiéme du nom (marié premieremant avec Alix de Rossillon, fille d'Aymon Seigneur de Rossillon et d'Annonay : et d'Alix de Poictiers. Et en seconde nôces à Marie de Geneve, fille d'Amé Comte de Geneve, et de Mahaud de Bologne) qui n'eurent point d'enfans. Fille de Iean Comte d'Harcourt et d'Aumale, et de Catherine de Bourbon : fils de Iean Comte d'Arcourt, et de Blanche de Ponthieu Comtesse d'Aumale : Fils de Iean, et d'Isabeau de Parthenay : fils de Iean et d'Alix de Brabant : fils de Iean et de Ieanne de Châtelleraud : fils de Iean et d'Alix de Beaumont : fils de Richard et de Ieanne de la Rochetesson : fils de Robert

Genéalogie directe de cette Dame.

Robert et de Iaanne de Meullant ou Meullent : fils de Guillaume et Hue d'Amboyse : fils de Robert et de Collette d'Argouge : fils d'Ansketil, et de Eve de Boisse : fils de Turquetil, et d'Amme d'Estouteville : fils de Bernard, et de Sprote de Bourgongne.

Donation que luy fit son mary, 1401. Liv. 6. fol. 79. 80. des actes cap.

Dame Isabelle d'Harcourt vient presanter au Chapitre l'an 1401. la donation que le sieur Humbert de Toire, et de villars son mary luy auoit fait des terres de Riverie, de Châteauneuf, et de Dargoire partant offre d'en rendre hommage à l'assamblée de même que feu son mary l'avoit accompli au Duc de Berry, et apres aux Chanoines, ce qu'elle executa : les Comtes luy demanderent ensuite le fief qu'elle leur devoit pour la ville d'Annonay, elle demāda temps pour s'en cōseiller.

Par un extrait de la Chambre des Contes l'on apprend que le testament de cette Dame, qui est tres-considerable fut

fut passé à Rossillon 20. Novembre 1441. et fut registré dans la même Chambre l'an 1447.

Son Testament du 2. Nov. 144. fut registré aux Conse. de Paris 1447.

Au repertoire des archives de S. Iean est un Epitaphe pour cette Dame dans les termes latins suivans.

Anno 1443. 7. Iuny ob. Ysabella de Villars, vxor viri potentis Humberti d'Arencourt, quæ reliquit Dominis de capitulo, et incorporatis, ac successoribus sua bona, et Villas Castrinovi, Dargoïre, S. Mauri, Tartara, Lorges, etc. cum mandamentis, pedagiis, et redditibus super quibus ordinavit celebrari perpetuo omnibus diebus alta voce vnam Missam de Mortuis, etiam diebus Dominicis, aliisque Festivitatibus in Capella B. M. de Altodono ad dexteram Chori, per duos Presbyteros, duos Clericos, et duos Clericulos eligendos per Dominos. Item voluit quod singulis diebus Quadragesimæ, Quatuor Temporum, et Adventus Domini, librentur per Dominos omnibus interressentibus

L'on a permuté les sur noms, donnant à la famme celuy du mary, et reciproquement ce qui me fait icy remarquer par occasion que vers 1216. la coûtume entre les grandes Dames étoit de prendre le sur nom de leur mary, ce qui est encore aujourd'huy receu en Angleterre, notamment dans la signature des missives.

ad Matutinas, magnam Missam, et Vesperas, id quod per Dominos bonum videbitur, et singulis annis id die obitus sui in maiori Altari vnum Anniversarium honorificè faciendum cum Suffragiis super tumulo in quo Anniversario distribuuntur sex libræ.

Ses justes profusions paroissent en plusieurs lieux consacrés à Dieu en Lyonnois, Dauphiné, Bresse : c'est à sçavoir dans S. Iean, dans S-Paul, et dans les Dominicains de Lyon, dans la Chartreuze de Sainte Croix au même Cercle, à l'Abbaye de l'Isle-Barbe 200. florins l'an 1437. à la Cathedrale de Vienne.

Apres avoir levé son Epitaphe qui est dans S. Iean de Lyon, et l'Inscription qui est dans S. Paul avec que celle qui paroit à S. Maurice de Vienne à la droite du grand Autel, je les ay communiqué à l'Auteur de l'histoire de cette Maison qui m'est ami dépuis long--temps, Gentil--homme

homme tres-laborieux, et tres-sçavant au blaçon, et à la suite des Nobles Familles de sa Province, son travail fort curieux, et bien achevé en 4. tomes in folio grand, et petit éleve hautement l'antiquité, et l'éclat de ce Tige illustre, conservons le souvenir de ce Panegiriste par ces mots : *Hæc gens inclytissima genio, operave Ægidii Andreæ de la Roque, toparchæ de la Lontiere, Normani, Equitis torquati, amici nostri, æternum inclarescet.*

Incontinant apres le deceds de cette Dame, le Maréchal de France Gilbert de la Fayette, et Gastonnet de Gast, Seigneur de la Lupe, ou Loupe, les Iuges de Forests, et de Beaujeu se randirent à la Chambre pour delivrer aux Capitulans de la part de son Altesse Charles I. du nom 5. Duc de Bourbon (fils de Iean I. du nom 4. Duc de Bourbon, et de Bonne Fille de Iean de France Duc de Berry) heritier de la testatrice, les legs pieux qu'elle

leurs avoit laissé.

Armes de Toire-villars. et d'harcourt celle-cy parlantes.

Les Armes au dessus de l'Epitaphe de Thoire-villars. Bandé gueules, et or. (est sous entandu de 6.) parti d'Harcourt de gueules à une piece de 2 fasces d'or. l'Ecu nud, ou sans ornemens de Couronne, Cimier, supports; ou tenans, suivant le temps: la vanité n'étoit àlors dans le credit que notre Siecle luy permet.

Dans la Chapelle de S. Pierre.

Est reduit en poudre Amé, ou Amedée de Talaru Neveu de Iean Anticardinal, et fils de Mathieu, et de Beatrix de Marcilly. Chanoine Chantre vers l'an 1391. Doyen en 1413. Primat 2. du nom consacré 16. Ianuier 1416. fondateur en 1429. du Prieuré de S. Martin dit de la Chanal, à Canali, où il mit 7. ou 8. Religieuses Benedictines supprimées ou abolies par le Serenissime Cardinal de Bourbon. Primat. Il fit des legs pieux, et fonda une prebande

prebande dite de Talaru. Testa 19. Iuillet 1443. sa promotion à l'Anticardinalat par Felix V. (Amedée Duc de Savoye. Pseudo Pontife) et sa mort sont rapportées au titre des Archevèques de Lyon confirmés Primats par le le S. Siege. Portoit D'or et d'azur parti à la cottice brochant sur le tout de gueules.

Amedée de Talaru Archeſiacre. Quelques-uns Chantré Doyen Primat Anticardinal mourut 11. feur. 1443. l'année alors commanceoit à Pâques. Armes de Talaru.

Dans la Chapelle du Saint Sepulchre.

Avec Iean de l'Aubespin (que ie remarque auparavāt) et Humbert de Varax fut au méme tombeau inhumé. Pierre de Grolée, sur la pierre pour celuy-cy, il n'y à que ces quatre mots : *Et Petrus de Grolea*, sans la datte de son deceds, tout ce que i'en ay decouvert, c'est qu'il étoit Chanoine le dernier Aout 1408.

Pierre de Grolée Chanoine dans l'Eglise 31. Août 1408.

A l'aîle gauche du Chœur devant l'Horloge.

Henry de Sacconay receu Chanoine 1395. Sacristain 1406. Iuge Conservateur, et Examinateur des privileges des Chevaliers de St Iean de Ierusalem 1407. fit des fondations en 1440. 19. Ianv. Custode de 1443. mourut 1444. 11. Février. Seissel Bessellium latine ab aliis. Ell'est titulaire de S. Blaise.

Hic iacet venerabilis, et egregius vir Henricus de Sacconayo decretorum Doctor Canonicus, et Sacrista huius Lugd. Eccl. Decanus Seysiriaci Gebennensis diœc. ob. 11. *Febri.* 1444. *Animo eius R. I. P.* Ses Armes sont blaçonnées au traité des Chapelles.

En la Chapelle de S. Michel.

Iean de Grolée pretandit un Canonicat, et la Custoderie en 1418. vacante par division. Il refusa de faire sa preuve fondé sur la Noblesse ancienne de sa maison, dont le blâma le Roy Charles VII. Il plaida avec que Messieurs les Comtes pour la Custoderie. S'étant enfin soumis à verifier de son estoc, il fut receu et Capitulant, et Custode le 6. Novembre 1425. et les occu

Iean de Grolée arrêté entierement Comte, et Custode dans ce Chapitre 6. Nouvembre

occupoit quand il mourut le 14. Ianvier 1458. les actes cap. l'employēt sous ses deux titres 1422. Testa le 9. de ce dernier Mois. Fonda cette Chapelle où il repoze, où il institua des prebandiers pour la deservir les vitres armoyez, gironnées d'argent, et de sable de 8. pieces au croissant de gueules, au franc-canon pour brizure.

1425. deceda 1458. 14. Ianv. quelques-uns doutent s'il gist icy.

Armes de Grolée avec Brizure.

Dans cette Chapelle.

Est inhumé Iean Richardi de S. Priest (au latin *Projectus*, fief en Dauphiné) pour surnom Richardi. Il obtint un Canonicat par mort, et lettres de sa Majesté Louïs XI. en 1461. fit sa preuve, et fut receu en 1462. mourut étudiant dans la Ville, l'an 1468.

Iean Richardi de S. Priest Comte l'an 1462. mourut en 1468.

Dans celle du S. Sepulcre.

Hic jacent egregij viri Domini Ioannes de Amanziaco Camerarius, Petrus de Amanziaco Sacri-

Iean 4. du nom de sa famille dans

S. Iean. Pierre et Renaud d'Amanzé Freres. Le premier Chanoine Chamarier vers 1456. mourut 21. Ianv. 1479. Le second 1419. ou 421. receu 1423. Sacristain 1447. decedé 1470. 20. Novembre. Le troisieme receu 1453. Me du Chœur 1453. decedé 9. Sept. 1465.

sta. Et R. de Amanziaco, Magister Chori Eccles. Lugdun. qui obierunt scilicet dictus Camerarius die 21. *Ianvarij* 1479. *Dictus Sacrista* 20. *Novemb.* 1470. *Et Magister* 9. *Sept.* 1467. *Animæ eorum R. I. P.*

Renaud d'Amanzé fut receu Comte l'an 1433. Maître du Chœur par mort en 1453. decedé par le livre 22. des actes Capit. fol. 60. v. 61. 9. Sept. 1465. Pierre d'Amanzé Comte par permutation 1421. I'estime que ce fut en 1419. sa preuve faite il fut receu le 4 Ianvier 1423. Sacristain en 1447. 450. et trépassa le 20. Novembre 1470. Iean d'Amanzé Chamarier, Grand--Vicaire en 1456. 464. 469. Grand Aumônier envers les Pelerins et étrangers, Fondateur d'une Messe tous les iours, et suivant quelques-uns les Lundis seulement. Il testa en faveur des pauvres, et deceda 21. Ianvier 1479. Inhumez sous une même pierre, où ils sont gravez, vêtus en Officians, la Mitre en tête, leurs Armes au bas de la tombe,

Armes d'Amanzé.

tombe, qui sont de gueules à 3. coquilles d'or.

Au pavé de la Chapelle du S. Sepulchre.

Hic iacet in sacro fonte nominatus Gaufridus de Montecanuto, quondam huius Ecclesiæ Lugdun. Decanus, in sacris Canon. Doctoratus. Qui ob. an. 1472. Et in hac Capella tumulatus mense Iulij die 12. cuius anima Requiescat cum Dei suffragio Electorum consortio. Amen. Ses Armes y sont gravées qui sont de gueules à la bande vivrée, dentelée ou endentée d'argent, chargée en chef d'un Aiglette, ou Alerion, suivant quelques-uns d'azur, par d'autres de Sable, qui est Monchenu-Baussemblant : or Beausemblant porte lozangé d'or, et d'azur. Les Montchenu arrêtés en Viennois ne brisent de l'Aigle, ce qui les fait tenir aînés.

Geofroy de Montchenu Chanoine par mort 1411. Grand Vicaire de Vienne vers 1416. Doyen de Lyon la même année decedé 1472 12. Iuil. Armes de Montchenu.

Ce Doyen fut deputé au Concile de Basle 1433. fonda une Messe pour le jour de S. Iean Baptiste

ptiste 1451. et resigna sa Dignité l'an 1465.

Dans la Nef à l'entrée du Chœur repose dans le Cercueil de sa famille.

Mathieu de Talaru Fils de. Mathieu, et de Ieanne de la Palu receu Chanoine 1453. precenteur Archediacre decedé 1473.

Mathieu de Talaru second du nom entre les siens dans ce College, frere germain d'Amedée 2. Il fut receu Comte l'an 1453. place vacante par mort en 1452. Il plaida pour la precenterie, et il y fut plaisible en 1472. Archidiacre par mort éleu, et appelé par le plus grand nombre des Chanoines en 1473. Decedé la méme année.

En la Chapelle de S. Michel.

Iean de Mont-martin Chanoine 1449. Me du Ch. 1465. Arched. 1466. mourut 1473.

Iean de Mont-martin Chanoine par mort l'an 1449. Maître du Chœur par vacance en 1465. Archidiacre par permutation en 1466. Aborda les plaisirs inexplicables l'an 1473.

Au

Au méme lieu.

Guillaume de Champrey, ou Chamrey qualifié Chanoine en 1443. Ie n'asseure s'il fut en méme temps Archediacre, titre qu'il a aussi occupé. Fondateur d'une Messe quotidiene dans cette Chapelle, celebrée alternativement par deux prebandiers. Il recüeillit le fruit de ses travaux 21. Ianvier 1475.

Guill. de Chamrey Chanoine 1443. Archediacre mourut 1475. 21. Ianvier.

En la Chapelle titulaire de ces trois SS. Iean Baptiste, Denis Martyr, et Austregesille Confesseur.

Est inhumé Claude Gaste fils de Gastonnet de Gaste Seigneur de Lupe pourveu d'une place par collation Capitulaire, venüe de Division en 1446. Doyen en 1465. par permutation. Deputé aux états tenus à Tours l'an 1483. En 1477. il obtient à Rome de Sixte IV. la confirmation de tous les

Claude Gaste. Chanoine 1446. Doyen 1465. mourut 30 Iuin 1485.

les privileges accordés à son Chapitre par les Papes predecesseurs dont l'on fait en action de grace memoire tous les ans par une Procession Generale le Dimanche avant la S. Iean Baptiste. Il fit construire la Chapelle ou il gist en 1477. et y fonda une Messe en 1481. Decedé à Lyon 30. Iuin 1485. Ayant fait bâtir l'Hôtel reservé pour la demeure des Doyens. Gaste en Forests de pourpre à deux fasces d'azur dans le Cesar Armorial D'or, parti d'azur, et de fasce de pourpre de six pieces. M. le Laboureur. La Colombiere tient cette Maison de Vivarets, et en a blaçonné les Armes, de même que Cesar Armorial avant luy. D'azur à 3. fasces d'argent, le R. P. F. Menestrier. Dans cette Chapelle, à la vitre, et à la voute elles sont, d'or parti d'azur à 3. fasces de pourpre, cette mixtion y approche fort du gueules.

Armes de Gaste suivant divers Auteurs.

Dans

Dans la Chapelle sous le nom du Bienheureux Archange Raphaël, à l'honneur de IESUS, et de sa tres-sainte Mere.

Claude de Fougeres fils d'Antoine Baron d'Oing, ou Yoin, et de Marguerite de Montrenard, fut appelé Sous--chœur *sub formaris* en 1447. occupant le Canonicat par mort, et collation capitulaire. Maître du Chœur en 1465. Precenteur la même année par mort. Doyen pour un méme sujet le 30 Iuin 1485. Et le 12. Septembre 1506. ou 1507. son ame fit retour au Ciel, le corps fut mis dans cet Oratoire que ce noble du premier état avoit fait bâtir, et où il a fondé 6. Prebandiers obligez chacun iour à la celebration de 3. Messes ses armes sont blaçonnées en traitant de cette Chapelle.

Claude de Fougeres ıamplit un Comté vacant par mort en 1447. Me. du Chœur 1465. Precenteur, Doyen 30 Iuin 1485. decedé 1506. ou 507. 12. Septembre

En la Chapelle de S. Michel.

Iacques d'Amoncourt Neveu de Iean de Mont-martin, et de Guillaume de Champrey qui ont paru auparavant, fut pourvû d'une Prebande par mort, et collattion capitulaire l'an 1472. ou 471. 14. de Ianvier Sacristain pour deceds en 1483. Precenteur par vacance en 1485. Grand Vicaire de Monseigneur le Primat en 1509. 17. Septambre fit des fondations en 1513. et quittant la terre le 20 Avril 1526. il fut inhumé avec que ses Oncles dans cette Chapelle, par des memoires communiqués, il paroit que ce fut dans celle de S. Estienne en la Cathedrale, il faloit qu'il y eut alors dans icelle une Chapelle sous ce titre, qui est à present inconnue.

Iacques d'Amoncourt. Chanoine 1471. ou 472. 14. Ianvier. Sacristain 1483. Precenteur 1485. et decedé 20. Avril. 1526.

Dans la Nef sous vne tombe.

Sont les Cendres de François de Rohan issu des Ducs de Bretagne

tagne, et Ducs de Mont-bazon fils de (de Loüis Prince de Guimenay, par le R. P. de S. Aubin) Pierre Seigneur de Giez Maréchal de France, Duc de Nemours, Vicomte de Fronzac, etc. et de Françoise de Penhoët sa premiere femme.

Il fut pourveu de l'Evêché d'Angers le 19. Iuin. 1499. où il fit son entrée l'an 1505. 7. Septambre il fut appelé dans le méme tẽps à la Primace de France le 9. Fevrier 1501. de sorte qu'il étoit concuramment le pere spirituel de deux Dioceses, cette coûtume reçuë alors fut abrogée, ou abolie par le Concile de Trente dernier tenu. Il fonda 6. Anniversaires pour 6. differans iours de l'Année, cette maniere de fondation iusques alors inusitée et nouvelle fut suivie apres dans l'Eglise, et on la nomme la fondation à l'instar de Rohan. Il parvint dans l'Eternité le 13. Octobre en 1536.

François de Rohan Evêque d'Angers 19. Iuin 1499. Primat des Gaules 9 Feurier 1501. deceda 1536 13. Oct.

Dans la Chapelle de l'Archange Raphaël.

Claude de Fougeres Comte 1502. mourut 1541.

Fut inhumé Claude de Fougeres deux du nom, Neveu du Doyen, receu Chanoine en 1502. et decedé l'an 1541.

En la Chapelle du S. Sepulchre sont gravées sur une méme tombe ces deux Epitaphes.

Hic iacet Nobilis, et Reverendus D. Ludovicus de la Barge, Abbas de Idraco, et Comes huius Lugdun. Ecclesiæ.

Nec-non Guillelmus de la Barge eiusdem Ecclesiæ Canonicus, et Comes.

Trois Ecuz sont gravez sur la tombe, le premier à la tête d'icelle est écartelé au 1. et 4. d'or au sautoir d'azur. Au 2. et 3. D'azur, à 3. Chevrons d'or, qui est de Girard la Roussiere sur le tout de la Barge, d'argent à la bande de sable. Le second Ecu

à

à la droite du pied de la tombe est aussi écartelé, le 1. est le même sautoir. Au 2. vn Lion, c'est possible Rougemont, qui est de gueules au Lyon d'or armé, lampassé, et vilené d'azur : mais il est ici chargé d'un Etoile sur l'épaule, tenant lieu de brizure. Au 3. de Girard la Roussiere. Au 4. un Crequier. En abyme de la Barge L'Ecu accollé d'une Crosse à dextré, d'une Mitre senestré, d'un baston pommeté. Le troisiéme Ecu à la gauche du bas de la pierre. Au 1. Ecart de Rivoire, blaçonné ailleurs. Au. 2. le Crequier. Au 3. le sautoir. Le lion au 4. en abime de la Barge, l'Ecu accollé d'un bâton pommeté, affecté aux Prieurs Maître du Chœur.

Louis de la Barge Comte par mort, et élection capitulaire l'an 1525. mourut le 6. May 1554. Guillaume de la Barge (nommé auparavant) pourveu aussi d'un Comté vacant par mort en 1538. Neveu de Loüis, et fils d'An-

Loüis de la Barge cy-devant deceda 6. May 1554.

Guillaume de la Barge Comte 1538. Custode 1558. deceda 1564.

toine sieur de la Barge, et de Charlote de Rivoire Sœur Germaine d'Estienne receu Comte. Guillaume fut apres Custode par resignation en 1558. et deceda attaint de la contagion au Mois d'Août, ou de Septambre 1564. La brigue de la Barge étoit forte dans ce Chapitre en 1554. Par 4. de cette descente dont chacun y étoit pourveu d'un Comté. Louis, Gilbert, Guillaume, et Estienne.

Gilbert et Estienne de la Barge.

En la Chapelle de la Magdeleine.

Hic iacet venerabilis et egregius vir D. Petrus De Nagu, *Comes, et Precentor huius Ecclesiæ qui obiit* 1584. 11. *Maij.*

Pierre de Nagu de Varrennes, Chanoine 1526. Precenteur, Chantre deceda 11. May 1584.

Il obtint un Comté par resignation, et mort en 1526. Il fonda 20. Messes dans l'Eglise le 16. Ianvier 1550. Precenteur par vacance 1572. Severt le qualifie Chantre en 1579. 580. Il fit retour au neant le 11. May 1584. portoit d'azur à 3. lozanges d'argent mis en fasce.

Armes de Nagu parlantes.

Dans la méme Chapelle de S. Pierre.

Francisco de Mandelot Eleonora de Robertet inconcussæ fidei monumentum P. 1588.

François de Mandelot Chevalier des Ordres Gouverneur de Lyon, 20 A 2. M. etc. mourut le 24. Novembre 1588. agé de 58. A. Armes de Mandelot.

Ces lettres sont moulées, et jettées en cuivre dans la tombe ioignant le marchepied de l'Autel, deux filets autour, et les armes en bas hors d'œuvre de méme metail, qui sont D'argent à la fasce d'azur, ceintes des ordres. Supports 2 Lions. Timbre de côté. Cimier un bust de Sauvage embâtonné à la main droite. Sa Majesté Henry III. étant arrivé dans Lyon le 6. Septambre 1574. suprima l'Office de Capitaine des Portes, y crea un Sergent Major, et ioignit le Forests au Gouvernement du Lyonnois, et du Beaujoulois, en faveur du même Seigneur de Mandelot, et Monsieur d'Vrfé qui étoit Gouverneur du Forests fut qualifié son Lieutenant.

Rolin de Semur, alias de l'Aubespin Chanoine 1507. Sacristain 1512. Doyen 1569. mourut 30. Mars 1593.

Hic iacet Venerabilis, et Egregius D. Rolinus de Sinemuro huius insignis Ecclesiæ Lugdun. Canonicus, et Comes, qui obiit 3. *Kal. Aprilis* 1593.

Il obtint un Comté dans l'Eglise l'an 1507. Resignataire de la Sacristie l'an de grâce 1512. fonda 4. Messes par semaine dans la Chapelle où il repoze, et une Messe chacun Lundy pour honorer la tres-Sacrée humanité de IESUS-CHRIST l'an 1558. Doyen 12. iours seulement par resignation, et mort le 8. Ianvier 1569. Il quitta le temps pour l'Eternité le 30. Mars 1593. ses armes sont au traité des Chapelles.

Les deux Epitaphes, ou Inscriptions qui suivent autorizent le respect que nous devons à la memoire de ce Seigneur, l'une est au pavé de la Chapelle de Villars, autrement de la Magdeleine, gravée sur la pierre qui couvre son corps, bien reglé dans toutes les actions de sa vie, pour

pour n'avoir iamais esté refractaire à la conduite de son Esprit, auquel il avoit soumis entièrement ses passions.

D. O. M.

Petrus d'Epinac Archiepisc. et Comes Lugdun : Galliarum Primas vir incomparabilis, cui mors ad vitam fuit transitus 5. *Idus Ianuarii Ætatis* 59. *salutis* 1599.

L'autre est tirée des Anniversaire et Dons de cette Metropole.

En sumptuosæ ædes in quibus mors spectandum præbuit Præsulem non visurum, non videndum. Is fuit omnibus modis maximus. Ab antiquis Pinaciorum, et Albonum familiæ, quæ torq. Mil. Equ. Coh. Trib. Prou. præantisti Illustr. edidit divin. et human. litterat. Erud. præcl. E summo Decani Lugdun. Basilicæ ad primam Galliæ sedem vocat. Eccles. Ord. in Comitiis Bles.

Orator

Pierre d'Epinac Chanoine dans l'Eglise 1550. Chamarier 1558. Doyen 1568. Abbé de l'Isle-barbe 1584. Primat 1574. decéda 1599. 11. Janvier.

Orator. Meld. Confess. Præses. In Armoric. leg. Reg. Christianiss. ab intimis Consiliis varia per æstus civilis procella fort. iactatus. Cui satis amplum theatrum extitit conscientia. Qui dum pacato orbe pacis munera, et collapsam Ecclesiæ disciplinam restituere cogitabat hac mortali vita, ad immortalem vitam curis sollicitus anxiis. ob. 5 *id. Ian. hora noctis.* 11. 1599. *Æt.* 59.

Cette Maison a 3. fois changé de nom.

Le premier sur--nom de cette famille fut Maréchal. Le deuziéme de S. Priest, et le troiziéme d'Epinac Château en Auvergne. Elle se vante issuë de Comtes Anglois, *Earl of Marcar*, ou *Marshall*, dont le premier qui parut en France fut Guillaume Mareschal Seigneur d'Epinac l'an 1328. mais Pierre d'Epinac Gouverneur de Bourgongne a porté le premier ce dernier sur--nom passé à sa postérité, de laquelle est ruissellé ce grand Prelat Pierre d'Epinac nay en 1540. de Pierre et de Gui-

Guicharde d'Albon pourveu d'un Comté par le Chapitre l'année 1550. Chamarier par mort 1558. Doyen par provision Capitulaire venuë de resignation en 1568. Primat des Gaules en septambre 1574. la même année Abbé Commandataire d'Aisnay. Assista aux Etats de Blois tenus deux fois en 1576. et 1588. Il consacra le grand Autel de S. Iean et le petit qui est derriere le 9. Iuillet 1582. A la processiõ 1588. le Ieudy 28. May 1591. il porta le tres-S. Sacremẽt, où assisterent Mrs les Princes de Nemours, et de S. Sorlain. Il fut enfin recompensé de ses travaux le 11 Ianvier 1599. *Mors omnibus ex natura æqualis est, oblivione apud posteros, vel gloria distinguitur.* Ses Armes d'argent au lion de gueules, armé lampassé, et vilené d'azur, à la bordure de sable, bezantée de 8. pieces d'or. Ecartelé d'Albon par sa mere. Celles des Comtes Marcar Anglois sont de gueules à 10. Croisettes 4. 2. 2. 2. et 6.

L'Année du Sacre du grand, et du petit Autel de S. Iean à la derniere fondation.

Armes d'Epinac.

Des Comtes Marshall Anglois.

et 6 macles (lozangés par quelques--uns) 3. sous les 4. Croizettes, 2. sous les deux suivantes. 1. entre les dernieres le tout d'or.

L'ombre de deux Officians, ou Celebrans la Mitre en tête les mains iointes est cizelée sur la tombe de ce premier entre ses semblables dans la Nef en abordant le Chœur, avec son Epitaphe, et son Ecu, et celuy-là porte ces termes.

M. Æ.

Reverend. D. Claudij de Talaru de Chalmazel Canon. Com. qui annis 30. Dignitates ferè omnes Lugdun. Eccl. Lustratus, per merita ad Decanatum evectus. Aliis 30. annis sua pietate, et prudentia moderatus, tandem cum plurima Ecclesiæ monumenta bellorum civilium licentia deformata restituere curavit

ravit maioraque meditatus, plenus dierum, et honorum, pleniore vita donatur. 15. *Febr.* 1611. *Ætatis* 74.

Les Armes de ce Doyen sont taillées en bois sur la porte de l'Hôtel de ceux qui occupent ce personnat, elles y sont écartelées de Chalmazel, et d'Vrfé en abyme de Talaru.

Claude de Talaru pourveu d'un Comté 1548. Me. du Chœur 1551. Chantre 1569. Archediacre 1576. Doyen par mort 1580. deceda 1611. 15. Fevrier.

Claude de Talaru de Chalmazel enfant de Loüis decedé 1557. (Frere Germain de Iean de Talaru, Comte Chanoine dans l'Eglise) et de Claudine Mitte de Chevrieres (Sœur Germaine de Gaspard Mitte Comte Chanoi-- ne dans la méme Eglise.) Loüis et Claudine mariez en 1524. leur source tres--noble, et ancienne bien prouvée, leur fils fut reçeu Capitulant en 1548. Maître du Chœur le 11. Ianvier. 1551. Chantre par mort 1569. Archediacre 1574. Doyen par mort 1580. Deputé aux Etats de Blois 1588. fonda le salut du iour de la Pentecôte l'an 1605. et mou-

rut le. 15. Fevrier 1611. agé de 74. ans, son heritier pretendant de le faire inhumer dans la Chapelle de Nôtre Dame de Hautdon, on luy repond que ce lieu étoit reservé aux seuls Cardinaux et Primats. (Isabeau d'Harcourt a obtenu ce Privilege,) neanmoins sa naissance et tres-ancienne, et tres--illustre, ses alliances tres-relevées, et singulierement celle avec les Comtes et Marquis de Villars, et encore ses legs pieux tres-signalés, l'auront avantagé de ce bon-heur. Et de nôtre temps Edme de S. Aubin Comte Precenteur en fut aussi favorizé, (le sujet m'est *incognito*). il n'y resista pas toutesfois, et ne se formaliza de ce refus, mais au contraire par un sentiment d'amour, de pieté, et de respect, qu'il avoit pour ce Chapitre, il luy fit present de la Chapelle de son Oncle travaillée d'argent doré.

En

En la Chapelle de la B. Penitante la Philosophe du Dezert.

D. O. M. S.

Et memoriæ æternæ.

Claudij Belleurei Pomponij Franciæ Cancellarij filij [a] *Galliarum, Primatis, qui dum vixit religiosissimus Dei cultor. litterarum, et æqui amantissimus. Omnibus ordinibus gratus Finita mortalitate, non vita, rediit ad suos* 6. *Kal. Maij. Æt. an* 34. *reparatæ salutis* 1612. *Nicolaus Belleureus frater in Supremo Senatu Cognitor Regius in spem Resurrectionis mœrens posuit.*

[a] 117. Sainte Mart. 125. seu. en l'an 1601. Claude de Bellievre Primat de France deceda 26. Avril 1612.

Ses Armes sont au bas de la tombe, qui sont d'Azur à la fasce d'argent, accompagnée de 3 tierce feüilles à queüe d'or.

Armes de Bellievre.

Au pavé de la Chapelle de S. Iean Baptiste est gravé sur une tombe cet Epitaphe.

Reu. Ioan. Mellet D. De la Besnerie Andegau. Eccles. Lugd. diu. Præpos. Dignit. eximia Illust. Tum ad summum eiusdem Eccles. Decan. gradum suis meritis evectus securus expectans Relig. sui temp. spat. fut. hoc sibi poss. monum. Cuius obitus fuit 9. *Sept.* 1620.

Et au bas de la Chapelle est enchassée dans la muraille cette fondation.

L'an de grace 1617. regnant le tres-Chrétien Loüis XIII. Messire Iean Mellet Gentil-homme Angevin Seigneur de la Besnerie Comte, et Doyen de l'Eglise de ceans, a fait bâtir, et construire entierement cette Chapelle à l'honneur de Dieu, de nôtre Dame, et de S. Iean Baptiste. Institué deux Chapellains pour

pour y celebrer chacun par Semaine une Messe chaque iour à l'issuë de la grande Messe à perpetuité, leur constituant à cet effet une pension annuelle et perpetuelle de 150. liu. tant pour leur vacation, et luminaire, que pour l'entretenement de ladite Chapelle en bon état, a ordonné que la vacation avenant lesdits Chapellains par mort ou autrement, que les deux derniers Prêtres de 12. en ladite Eglise soient subrogez, à la charge que où le service divin manqueroit trois fois de suite, les Chapellains étans en charge soient privés totalement de ladite Prebande, et les deux autres derniers desdits 12. Prêtres selon leur rang entrans en la place des defaillans avec la seule provision de Messieurs du Chapitre Patrons perpetuels, ainsi que plus à plein est contenu au contract de fondation receüe par Me. Grangier Notaire Royal à Lyon le 18. Octobre 1617.

Suivant deux lettres de sa Majesté Charles IX. les premieres en 1564. au Chapitre pour une place de Comte que le Roy donne à son entrée dans Lyon. Les autres de l'an 1565. iointes à la demande qu'en fit la Reine Catherine de Medicis, et à la priere du Maréchal de la Vieuville, ce Gentil—homme obtint le Canonicat de Gilbert de la Barge decedé : mais il fut pourveu de celuy de Claude de la Roche, qu'il resigna à ce College l'an 1569. et cet aspirant y entra, et y fut reçeu en 1571. ses Armes repetées iusques à 9. fois dans cette Chāpelle, et en relief à un petit benitier dans celle de la Magdeleine, blaconnées ailleurs, sont ornées du chapeau de Comte, et pour supports ceux, ou bien les armes du Chapitre.

Messire Iean Mel. de la Bennerie receu Comte l'an 1571. Doyen 1611. decedé 1620. 9. Septambre.

De

Devant la Chapelle de la Magdeleine.

Vn cercueil cache les Cendres de Gaspard d'Vrre, la vulgate Eurre, et par corruption de Vore, et d'Erre Seigneur de la Touche, pourveu par sa Sainteté Clément VIII. du Comté de Ioachin de Rye decedé 1598. Il parut entre les Capitulans dans un assemblé faite, ou convoquée l'année 1612. sa mort fut imprevûë en 1621. Il portoit d'argent à la bande de gueules, ceinte de trois Etoiles d'or.

Gaspard d'Vrre Comte vers 1598. deceda 1621. Armes d'Vrre en Dauphiné.

En la méme Chapelle.

Charles Miron fils de Marc, et de Marie Gentian Evêque d'Angers 27. ans, depuis 1588. 18. Novembre, iusques à 1616. le quittant par permutation : mais le Resignataire mourant en l'an 1621. il y entra vne seconde fois

d'où il passa à la Primace de France le 119. ou 127. immediatement apres son Eminance Denis Simon de Marquemont (trepassé dans Rome où il gist le 16. Septambre 1626) le 6. Aoust 1628. Severt luy a dedié sa Chronologie des Primats des Gaules. Il écarteloit au 1. et 4. de gueules au miroir à l'antiquite glacé d'argent, pommeté d'or qui est de Miron. Au 2. et 3. d'argent à fasces vivrées de gueules à la bande brochante sur le tout semée de France, qui est Gentian. Il repoze aupres de l'Archevêque Claude de Bellievre.

Sainte Mart. Seu. Charles Miron Evêque d'Angers 1588. 18. Novembre. Primat des Gaules en Decembre 1626. par Procureur, 12. Février 1627. decedé 6. Août 1628. Armes des Miron et Gentian.

Dans la Chapelle de l'Incomparable Marie, et de S. Antoine.

Sur l'arc qui forme l'entrée de cet Oratoire est gravé sur un marbre *Altare perpetuô Privilegiatum pro D.* 1623. l'Autel est orné d'un tableau ou est peint à

Antoine de Gibertes Chanoine par mort

à la droite cet ancien noble avec son Sutpelis, priant sur un carreau, et rendant le culte d'hyperdulie à la mère tenant son Auteur entre les bras : à la gauche est representé celuy qui s'est dit la voix seulement. A la naissance, et à la clef de la voûte se verifient par plusieurs Ecus les quartiers paternels, et maternels de l'Illustre fondateur de ce petit lieu d'oraison qui y repoze, duquel ie parle encore aux Chapelles. Ses armes sont en l'Hôtel de l'Archediaconé, qu'il a fait reparer, et aussi à l'enchamp de l'Eglise de S. Romain dans la ruë. A la voûte de l'Eglise des Carmes Déchaussés de Lyon, et au Monastere des RR. PP. Capucins de Roannes, qu'il a fait bâtir entierement. Ses armes sont en plusieurs lieux accollées d'un baton pommeté, sommées d'un chapeau de Protonotaire, et ailleurs d'un bonnet d'unions de perles.

1579. ses dignités sont ailleurs remarquées ceda 1639. 5. Fevrier et le 9 fut icy inhumé.

Dans

Dans la Chapelle de S. Iean Baptiste, de S. Denis, et de S. Austrigisille.

Est cizelé sur une pierre polie en lettres d'or au dehors en entrant. *Hoc sacellum in quo condi voluit Illustrissimus D. Hector de Cremeaux Decanus, et Comes Lugdunensis Abbas* [a] *Mediomontanus* [b] *Regi à secretis Consiliarius. Nepos charissimus D. Marcus de Cremeaux Ecclesiæ Lugdun. Comes, clausit, et ornavit an.* 1648.

a De Megemont en Auvergne ordre de Cisteaux

b Conseiller d'Etat par Loüis le Iuste.

Armes de Cremeaux. Et de S. Symphorien.

Ses armes au dessus écartelées au 1. et 4. de Cremeaux, de gueules à 3. Croix fleuronnées, ou tres-flées au pied fiché d'or, au chef d'argent empeché d'une fasce ondée d'azur. Le 2. et 3 D'or coupé d'azur, ou d'or sous azur, au Lyon de gueules issant sur le premier qui est de S. Symphorien. L'Ecu couronné perlé, adestré d'une mitre, senestré d'une Crosse. Supports ceux du Chapitre. He-

Hector de Cremeaux fils d'Antoine, et de Françoise de Prunel, qui portoit D'or à la fasce d'azur, fut pourveu d'un Comté en 1586. Receu 1588. Precenteur par mort 12 Ianvier. 1600. Doyen par la même voye en 1620. Entre les fondations qu'il a fait il y en a une de 4. grandes Messes à perpetuité. En cessant de paroitre sur la terre le 22. ou 23 de Iuin 1639. Il fut mis dans cette Chapelle que son Neveu Marc de Cremeaux Comte Chanoine dans ce corps, fils de Claude, et d'Isabeau d'Vrfé mariez le 5 Octobre 1595. a fait reparer, fermer, et orner, dite aujourd'huy de son nom auparavant de Gaste, les pierres y sont artistement taillées avec leurs pilastres, corniches, frizes, et subassemens, ses armes à l'Autel écartelées de ses pere et mere, elle portoit de vair, au chef de gueules. Durant 8. iours l'ō celebra plusieurs Messes pour ce Doyen, dans ce petit refuge sacré

Hector de Cremeaux pourveu d'un Canonicat 1586. Receu 1588. Precenteur 1600. Doyen 1620. decedé 1639. 22. ou 23. Iuin.

Armes d'Vrfé.

sacré où il repoze. A son convoi assisterent 23. Comtes et les autres trois compagnies collegiales de la Ville se randirent à toutes les ceremonies.

Pres du Grand Autel.

Adrien de Saluces de la Mante Comte 1614. Sacristain, et Doyen 1639 28. Iuin decedé 1640. 24 Iuillet Abbé d'Haute combe.

Adrien de Saluces de la Mante, Fils de François René Comte de la Mante, et de Verceil, Chevalier de l'Annonciade, Chanoine par resignation, et prevision Capitulaire l'an 1614. Ensuite Sacristain le 28. Iuin 1639. Doyen par mort, mais la joüissance fut de petite durée, car il passa à un état tres pacifique le 24. de Iuillet 1640. et ce qui tenoit de la generation fut couvert avec peu de ceremonies pres le grand Autel.

En la Chapelle de la Magdeleine.

François Edme ou Edmond de Faulquier, Seigneur de Vitrey le

le brûlé, fut pourveu par le Chapitre d'un Canonicat en 1593. Precenteur en 1629. Doyen le 25. Iuillet 1640. par mort. Cette Dignité luy fut ravie avec que tous les autres avantages du siecle par un accident inopiné, surprenant, et des plus extraordinaires, qui chassa l'Esprit dans un moment qui attachoit sa chair à l'Amé (dit NEPHES en langue Sainte par les Theologiens Hebreux) par la cheute d'une pierre du Clocher de l'Eglise, où l'on vouloit lever, et mettre la 3. Cloche conduite, et tirée de l'Arcenal. *Mors repentè incogitantem surripuit, nescius quando, vbi, quomodo, le* 19. May 1642. Il eut la langue Allemande tres-familiere, les formes tenuës à sa reception au Doyenné furent des plus solamnelles que l'on eut encore veu, elles paroitront dans une autre occasion, les vitres de l'Eglise de la Charité sont armoyées des pieces qui changent son Ecu d'azur

Edme-Françoisde Faulquier Comte en 1593. Precenteur 1629. Doyen 25 Iuillet 1640. decedé 1642 19. May.

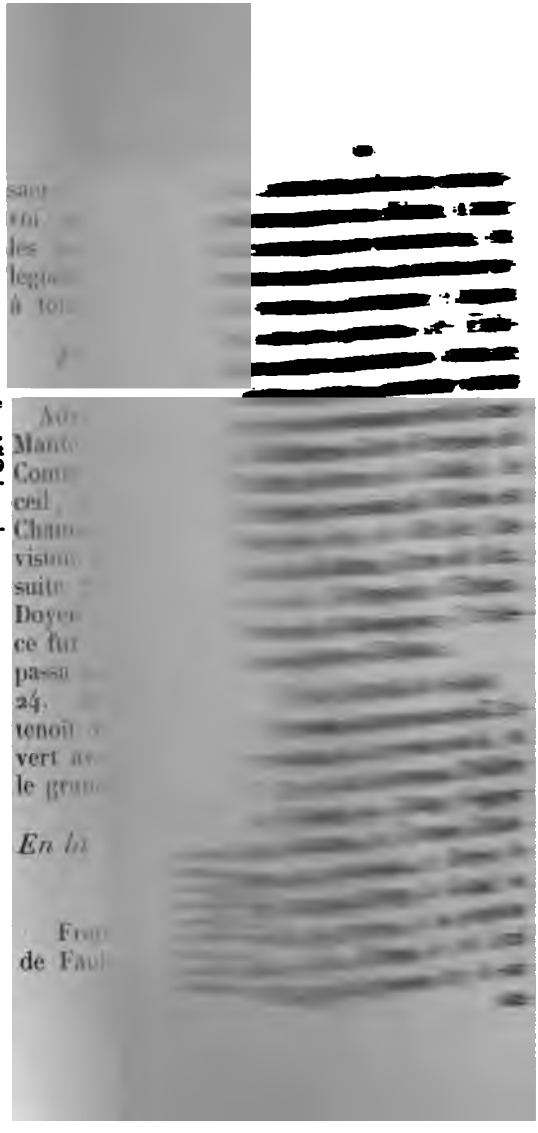

Adrien de Saluces de la Mante Comte 1614. Sacristain, et Doyen 1639 28. Iuin decedé 1640. 24 Iuillet Abbé d'Haute combe.

sans ceremonies. Portoit d'azur au chef d'or, à un Lion brochant sur le tout de gueules, armé, lampassé, vilené, et couronné d'argent.

Dans le même Oratoire.

Guillaume d'Albon, dit ordinairement de Sal-d'Albon, pourveu par vacance et lettres Apostoliques en 1609. du Comté de Loüis de la Barge. il occupa 3. Prieurés Montrotier, Tarare, et le Sault lez Donzy. Et le 25. Iuillet 1640. par la vacance de la Precenterie tenuë par Monsieur de Vitrey-Faulquier passé au Doyenné, il y fut appelé auquel il succeda par mort à ce premier personat entre ses semblables le 5. Iuillet 1642. mais il le suivit le 30. Mars 1650. *Neque huic amplius in hoc foro comperendinari, aut vagari licuit*, et il fut mis en terre le 2. Avril.

Guillaume d'Albon Chanoine 1609. Precenteur 1640. Doyen 1642. mourut 1650. 30. Mars Armes d'Albon.

Cette Maison tigée de Souverains affecte les armes parlantes

d'Albon de sable à la Croix d'or NONNE CRVCE DEALBATI? N'avõs-nous pas été purifiez par la Croix? Ie feray bien-tôt voir que la plûpart des armes des races Illustres sont parlantes.

Dans la Chapelle du S. Sepulchre, ou du Vendredy S. autrement de Thurey.

Est cet Epitaphe gravé en lettres d'or sur un marbre noir ioint à la muraille, qui aprend aux survivans que le Cœur de l'Eminantissime Prince de l'Eglise Alphonse-Loüis du Plessis de Richelieu, dit ordinairement Monseigneur le Cardinal de Lyon y est enfermé. Prelat d'un S. Exemple, tres-digne, et tres-Auguste Primat de France.

Cette très noble partie integrante qui composoit son Corps, et cachoit son Esprit, fut un juge de soy-méme en s'accusant: un Pere en la conduite de son Troupeau par son amour, ou sa charité

charité : et un enfant envers son Dieu par une obeissance parfaite. Les glorieux Eloges suivans marquez par le cizeau decrivent ses rares vertus.

D. O. M.

Vbi thesaurus ibi cor tuum, hîc alma Lugdunensis Ecclesia fidelissimè depositum servat, cor amantissimum Alphonsi Lud. Plessii-Richelij S. R. E. Card. Em. Lugdun. Archiepiscopi. Galliarum Primatis. Et magni Franciæ Eleemosinarij. Qui splendidissimos natales.
Incomparabili morum suavitate.
Ingenij stupenda vi. summaque
Doctrinæ. virtutis. Et pietatis Gloria
Fœliciter cumulavit.
Divitias quas nomine tenui.
Præ se ferebat.
Despectissimas in terris habuit.
Melius in Cœlis repositurus
Paupertatem vi semper haberet,
In votis. Corpus in publico
Ptochotrophio tegendi curavit.
Cor verò quod totum Thesaurus
Erat.

Charissimæ sponsæ Ecclesiæ
Dono Dedit.
Singulare Amoris testamentum.
Nobiliss. Gazophylacij
Ornamentum.
Defle quisquis hæc legis.
Mortalitatis fatum.
Tantillum vas
Tanti Cineris capax, Mirabundus
Venerare.
Et piis Manibus pius
Adprecare.
Obiit xxiij. Martij M. DC. LIII.

Autre Epitaphe.

Alphonsi-Ludovici Du Plessis de Richelieu. Card. Archiep. Lugdun. primum Eius, et vltim. Cor hîc Reposit. Quiescit. Non moritur, sed vivens, quia purpurat. Et Cardin. Nec moritur inter Cordatos. Et paris cum eo pietat. Instit. Nobilit.

Comites.
Vivant Corda eorum.
In sæcul. et in sæcul. sæculi.

Sur la premiere Inscription sont arrêtées ses Armes dans l'estime, et connuës de toute l'Europe D'argent a 3. Chevrons de gueules.

les. Couronnées d'unions de perles, sommées ou comblées d'un bonnet à 15. houppes ou rouge.

Armes du Plessis-Richelieu. Château gontier Bassompierre. Plusquellec en Bretagne, et Chevriers, une filiere engrêlée d'azur, y donne quelque differance que porte cette derniere Maison.

Il fut premierement designé, et non sacré Evéque de Luçon, qu'il remit l'an 1605. à son cadet Iean Armand, dit aprés son Eminance Duc de Richelieu, et se soûmit aux Constitutions Cartusiennes. Nommé Archevéque d'Aix le 6. Decembre 1625. sacré 21 Iuin 1626. aux Chartreux de Paris. Primat des Gaules par le deceds de l'Illustrissime Charles Miron le 6. Août 1628. En y entrant par Procureur le 15. Mars 1629. et le 10. Iuillet suivant en personne, il y trouva l'affection filiale, et la depandance tres-soûmize de son bercail. Grand Aumônier de France, par la demission de son Eminance François de la Roche-foucault le 24. Mars 1632. Associé à l'Ordre du S. Esprit l'an 1633. 24. Mars deputé en Cour de Rome en 1635. Mais la Souveraine Bonté luy fit

L'Eminantissime Prince de l'Eglise Alphonse Loüis du Plessis-de Richelieu mourut le 24. Mars 1653. Primat de France son Cœur, et ses Intestins reposent dans cette Eglise, et son Corps dans l'Hospital de la Charité.

connoître le 24. Mars 1653. apres minuit qu'il vouloit changer son état à un immortel en le favorizant de toutes les graces consommées. *Clavos tabernaculi refigere iubens, vt abiret in longam istam planitiem, vbi putredini fateretur pater meus et mater mea, et soror mea vermibus.* Le 26. du même Mois à 4. heures du matin il fut porté au Chœur et mis sur un lit de Parade accompagné de son Estrade, avec la pompe deüe à sa naissance, à son rang, et à ses merites, ou ayant esté exposé quelque temps il fut porté en plein iour decouvert suivi d'un cortege des plus qualifiés de la Ville, apres le Clergé par dessus le Pont de Saône à l'Hôpital de la Charité, où il voulut étre inhumé, dans la Chapelle de Sainte Catherine. Monseigneur le Doyen de Marlia-Becerel luy avoit administré le Viatique, et le Sacrement qui aide à bien mourir. Le R. P. Voisin de la Compagnie de Iésus fut

fut le Panegyriste de son état de voyageur, il le mit au dessus de tous les titres, et de tous les noms qu'on luy pouvoit donner. *Adjicit laudum dignitati honor laudantis*, faisant voir combien la memoire en étoit heureuse entre ses sujets spirituels. Il a donné de très-riches ornemens à sa Cathedrale pour les Fétes solamnelles, c'est un parement d'Autel, une Chazuble, une Dalmatique, et une Tunique le tout prisé à 14000. livres.

Mamert. in Panegyr. Iulian.

SCHOLIE, OU OBSERVATIONS.

Monseigneur l'Eminantissime Prince de l'Eglise Iean Armand du Plessis de Richelieu, nay de François, et de Susanne de la Porte l'an 1585. dans Paris, nommé d'un chacun le Cardinal Duc ayant esté gratifié de l'erection de sa Terre, et de sa Ville de Richelieu en Duché et Pairrie de France par sa Majesté Louis le Iuste en Août 1631. vérifié 4.

Se

Septambre en Parlement, étant decedé attaint d'une pleuresie, et d'un abcés un Ieudy à 1. heure apres midy le 4. Decembre 1642. inhumé en Sorbonne, dont il avoit esté Proviseur. Monseigneur le Cardinal de Lyon son Frere regla et ordonna des vœux et des honneurs dans sa Metropole à la memoire du defunt en Ianvier 1643. par un service solemnel qui y fut fait, duquel la disposition fut celle-cy. La façade, et le dedans de l'Eglise furent parez, et couverts de noir, et ce brun tiroit sa beauté de la quantité des cierges allumez qui le faisoient briller, et paroître dans son obscurité, et aussi des armes de sa Maison, sur lesquelles fut de son temps trouvée, et presantée, cette pointe d'esprit. *Tigna licet sint fracta ferunt fastigia regni.* Et une seconde. *Sic tribus in fractis servat tria lilia tignis.* Avec une 3. *Nullamque timent hæc tigna ruinam.* Auquel Seigneur fut encore donnée cette

cette nouvelle qualité. *Princeps Eminentia tua maior.* Le Château de douleur, autrement la Chapelle ardante fut dressée au milieu de la Nef. Tout le Clergé, et le corps de Ville se randirent à la Messe, suivie d'un Harangue qui decouvrit un effort de la nature en la production de ce grand Genie des François; et comme Dieu y avoit menagé ses dons pour en former un chef-d'œuvre parfait entre les hommes de tous les siecles. L'ō y raporta les divers employs de sa vie. Premierement d'Evêque de Luçon par la resignation de son frere son Eminance de Lyon, consacré à Rome en Mars 1606. dispensé n'ayant que 21. ans. De Cardinal l'an 1622. 5. Septambre par Gregoire XV. D'Abbé General de l'Ordre de Clugny. De Sur-intandant de la Navigation: ou des Mers du Levant, et du Ponant, de Commandeur des Ordres du Roy. De chef de son Conseil choisi, ou appelé en

1624.

1624. et tous les autres titres. Les Prieres appliquées au trépassez y furent entenduës au tour de la representation, de méme qu'aux Vigiles le soir devant deux Dignités, à l'Invitatoire avec le Soumaitre, et le Scholastique, et aussi à la Messe par les Chapiers, le devot son, ou bruit des Cloches la veille, à midy, et à Vigiles au soir, invita un chacun de se rendre son Avocat aux pieds de la Misericorde, en cas qu'il fut encore l'un des habitants de l'Eglise souffrante. Le iour venu on celebra 30. Sacrifices Propitiatoires à l'Autel Privilegié. *Verum et tu laice cum Sacerdotem videris offerentem, ne vt Sacerdos putes esse hoc facientem, sed Christi manus invisibiliter.* Ne crois pas Seculier que la main du Prêtre fasse le Sacrifice, mais invisiblement celle de Iesus-Christ. S. Chrisostome.

Messieurs les Comtes de leurs côtés par un mouvement generreux

de piété à l'exemple de leur zélé diocesain arrêterent d'un office entre eux et leurs perpetuels pour l'Ame de ce fameux Politique Chrétien, le dedans le vestibule, ou le dehors et les côtés de leur Eglise, furent ornés de draperie noire, la représentation dressée dans le Chœur et les Sacrificateurs vêtus pendant la lithurgie a la manière des précédans, enfin toutes les Cérémonies des Célébrans conspirerent avec celles remarquées auparavant.

En la Chapelle N. D. de Haut Don.

Hic conditus est perillustris D. Emundus de S. Aubey de Saligni præcentor, et comes Lugdun. qui perpetua stipendiorum attributione quatuor missas quot annis solemni ritu celebrandas, instituit ob. 19. *Iunii* 1653.

Il obtint un comté en 1609. ou 1612. précenteur par démission le 22 Novembre 1642, mourut le

19. Ianvier 1653. fut fils de François de S. Aubin seigneur de Salligny et de Louise ou Iulienne Marechal, les 4. Messes qu'il a fondées sont assignées sur la baronie de Chateau Neuf, ses Armes gravées au bas de la tombe. d'argent à 3. merlettes de sable au Chef, un Ecu de même en abime, accolées d'un Bourdon, ou bâton pommetté, pour marque de sa dignité, surmontées d'un bonnet de Comte paroissent encore de relief à l'entrée de la maison qu'il habitoit et pour supports ceux du Chapitre.

Dans la Chapelle de l'Annonciade.

Christophe de Foudras, Foudrans ou Foldras Coutenson ou Coutanson ayant résigné sa prebande l'an 1599. à son frere Gaspard de Foldras, celui-cy fut reçu suivant le livre 69. des Act. cap. de l'année 1612. reconnu après Grand Custode, et il garda ce personnat jusqu'au 17. Décem-

Gaspard de Foudras Comtanson comte 1599 grand Custode décé-

bre 1655. ou vers 1659. qu'il mourut et fut inhumé dans cette Chapelle ou il a fondé 4. grandes Messes par an. Il portoit d'argent et d'azur du 7 pièces fascés.

dé dans cette dignité, en 1655 ou 59. Armes de Foudras.

Monsieur le comte de Voumas dit François de Bonnay Chanoine dans cette Eglise neveu d'un autre de Bonnay qui l'avoit précédé, étant decedé agé environ de 30. ans, un lundi 9. Ianvier 1673. fut inhumé dans la Chapelle de Gaste aujourd'hui dite de Crémeaux, i'estime que le neveu de monsieur le Comte des Escures a été pourvu de la vacance.

François de Bonnay Comte de Voumas Chanoine de l'Eglise de Lyon est décédé le 9 Ianvier 1673. Bonay d'azur au chef d'or, un lion de gueules paré d'argent brochant sur le tout suivant le César armorial.

TOMBES, EPITAPHES, et temps ou déceds des anciens perpetuels. de quelques uns de ce siècle et aussi des chevaliers inhumés dans le Cloitre de cette Eglise.

Hic jacet dominus Andreas de Villario capellanus perpetuus ecclesiæ Lugdun. qui ob. 5. julii

André de Villars decedé 5 Iuillet 1361.

1361. *anima ejus R. I. P. Amen.*

Etienne de Guillaume de Jaya. Etienne Philippes et Aymon Falqueti, celui-ci décéda 1497. 28 nov.

Hic iacent discreti viri domini Stephanus et Guillelmus de Jaya fratres capellani perpetui Stephanus Falqueti vice magister chori et Philippus Falqueti presbiter, et aymo Falqueti capellanus perpetuus Eccles. Lugdunensis, qui ob. an Domini 1407. 28. Novembre. Ces cinq Ecclesiastiques sont gravés sur la pierre, converte de leurs aumuses.

Ante presens epigramma putrescit exiguum cadaver vener. viri domini Iohan. Gueti à Cruce S. Bo. de Villerosis in rœnnosio indigni perpetuis nec non primi recepti 24. *seniorum hujus Eminentis Ecclesiæ, qui suos parentes et domesticos curiose collocavit cujus vocat sanguis vili mundo requiescit in cubili mundo ubi unus, et in fratres, amen dicatis me fratres* 1491.

Iean de Gueti décédé 1491.

Il faut mettre entre les perpetuels de cette église un martyr du siecle dernier tué en pleine rue par les Calvinistes lorsqu'ils se rendirent maitres de la Ville, le der-

nier Avril 1562. ce fut François Collonges qui offrit généreusement son sang à son Redempteur qui l'avait volontairement, amoureusement et suffisamment repandu pour tous les hommes.

Les égarés et faux interprêtes de l'Evangile démolirent alors le Cloitre de S. Iean, les 4. grands parteaux, avec la tour des murailles, poussés d'une demesurée passion de ce que ce très illustre et sacré Collège secondé de peu de personnes et de secours s'étoit opposé a leur rage, faisant voir qu'il ne s'écartoit de la vertu et de la bravoure de sa tige, et du zèle de ses ayeuls pour la défense de la Foi. Ils fondirent les cloches pour faire de l'artillerie, ils enleverent également les Armes de la Ville et celles du Roi, ou à côté l'une de l'autre (comme il paroit ès Eglises de S. Croix, des Carmes, des Célestins et ailleurs) et au lieu de la figure de S. Michel qui pend au bas du collet de l'ordre de chevalerie institué sous son nom, ils y firent graver une rose

Extrait du livre intitulé Discours des premiers troubles avenus à Lyon, avec l'apologie pour la même ville contre le libelle faussement intitulé la juste et sainte défense de la ville de Lyon, par Messire Gabriel de Saconnay Précenteur et Comte de l'Eglise de Lyon, à Lyon par Michel Iove 1569. l'Epitre au Roi est ecri-

te à Saconnay, en Lyonnais en août 1563.

qui servit autrefois de devise aux Altesses Royales d'Angleterre, duc de Lancastre, et Duc d'Yorck, l'une blanche et l'autre rouge, mirent en poudre la tiare élevée sur les armes de Sixte IV. dit François de Rouvre avant son exaltation, qui sont au vestibule de cette église. Ils fondirent un crucifix d'argent massif qui étoit dans l'église de S. Etienne, brûlerent et fondirent les chapes et autres ornemens d'Autels de drap d'or frizé, donné à cette basilique par sa Majesté Anne de Bretagne, le Duc de Berri, et plusieurs autres grands Seigneurs, estimés plus de 100,000. écus, une image du crucifix trainée depuis le faubourg de S. Iust jusqu'au milieu de la Ville, à laquelle l'on disoit an passant outrage : le même arrivé à S. Galmier en Forest, mais le sacrilège un mois après fut jetté du clocher en bas. Ils brisèrent les chœurs des églises, celui de S. Iean, l'un des plus somptueux de France étoit bâti de marbre noir, enrichi de plu-

sieurs colonnes de jaspe et de porphire, avec des figures dedans et dehors tirées du vieux Testament, un Ministre nomme Ruffy (le principal ou le premier dit Viret) ayant fait abattre un grand crucifix élevé au milieu de cette métropole, dont une partie étoit d'argent et l'autre couverte de lames de même métal, apres avoir été mis en pièces, il le fit porter chez lui, enfin il n'y a figure dans S. Iean et ailleurs ou ils furent les maitres, qui ne se plaigne de leur rage, et qui n'annonce quelque marque de leur cruauté et des effets de leur funeste et leur brutale volonté. Monsieur Colombal Chevalier dans l'Eglise le 21. Aout 1628. fut inhumé le lendemain avec les perpétuels. Monsieur Bernard dit de Roanne perpétuel décéda le 3 février 1647. agé de 98. ans, à son inhumation assisterent 17. Comtes, l'un d'eux porta l'étole, et mit le corps en terre. L'on célébra la messe à sainte Croix, où furent allumés des Cierges blancs, les perpétuels officierent.

N. Colombal Chevalier mourut le 21 août 1628.

N. Bernard dit de Roanne décédé a 98 ans, le 3. février 1647.

Iean Cartier perpétuel décédé 1654. 2 novembre. git à Neuville.

Messire Iacques Cartier perpétuel ayant été appellé à Neuville par Monseigneur l'Archevêque, après y avoir été malade près de trois semaines, y mourut le 2. novembre 1654. porté dans l'Eglise du même lieu, il ebauchoit un œuvre bien curieux.

Pierre Gouault Chevalier en nous quittant le 10. mars 1672. il fut mis ance les perpétuels.

Messire Pierre Gouault décéda le 10. mars 1672. Chanoine de S. Iulien Cathedrale du Mans, et après Chevalier dans cette Métropole le vingt quatrième janvier 1671. par la démission de Messire Aymé Morand, ayant été alternativement persecutés et celui-ci vint remplir la place de son résignant le 24. avril de la même année.

Armes du Chapitre de S. Iean, devise chretienne.

Ce très auguste Chapitre qui s'arme de gueules a dextré, d'un Grifon d'or senestré d'un lion d'argent couronné de même affrontés, a lieu de prendre pour devise, *conciliat fides animos.*

RELIQUES de la vraie Croix.

Olivier de Marteuil Evêque de Châlon depuis le 9 fevrier 1387.

jusques à son décès l'an 1405. apporta dans cette basilique le 12. juillet 1392. la machoire de S. Iean-Baptiste envoyée et donnée par son Altesse royale Iean de France Duc de Berry du chef de S. Irenée un petit doigt de Saint Etienne.

Une côte de Saint Laurent, un bras de Saint Vincent Ferrier.

FIN.